

Cahier de l'EFS n°20

JANVIER 2024

Odile Dominique FRANK

MÉMOIRE INSTRUCTEUR
FÉDÉRAL DE SPÉLÉOLOGIE

SUR LES PRATIQUES D'ENCADREMENT DES JEUNES À LA FFS: ENQUÊTE ET CRITIQUE SOCIALE

*Ce ne sont pas nos différences qui nous divisent.
C'est notre incapacité à reconnaître, accepter
et célébrer ces différences.*

Audre Lorde



Fédération Française
de Spéléologie



École Française
de Spéléologie



REMERCIEMENTS

À mes « Tontons » : Pascal qui m'a sortie du trou et m'a inscrite sur son stage. A Judi, Cazou et Dom qui m'ont suivie, épaulée, encouragée, à Vince qui m'a dit que c'était possible et à Harry pour une journée d'entraînement en falaise cruciale... merci les mecs !!

À Caroline Bertin qui m'a dit « ça va être très dur et long, mais tu vas le faire ! » phrase qui a résonné dans ma tête tout du long de ce travail intellectuel et émotionnel.

A Cathy, Dilo, Elsa et Dadou pour une relecture attentive, Emilie pour ses conseils sur le questionnaire. A la revue « Z » pour une partie du titre.

A Celina pour un énorme travail de mise en page - c'est une création !

A Cazou, Guy Decreuse pour les photos.

Et à Tintamarre ma chienne, que je n'ai pas vue souffrir.

Crédits photos :

La première de couverture : Guy DECREUSE

L'intérieure : Odile Dominique FRANK,

Gérard CAZES (Cazou)

La quatrième de couverture : Gérard CAZES

Conception graphique et mise en page :

Celina MILASZEWCZ

PROLOGUE	4
INTRODUCTION	5
1^{ÈRE} PARTIE : UNE ANALYSE SYNTHÉTIQUE	9
1. Une analyse	10
1.1 Le public « jeune »	10
1.2 Les données FFS	12
2. Les structures FFS qui accueillent les jeunes	18
2.1 Les différentes facettes de nos activités FFS	20
2.2 Les différentes actions pour l'accueil et la formation des jeunes	21
3. Bénévoles et professionnels à la FFS	25
3.1 Le bénévolat	25
3.2 Professionnalisation de l'encadrement des jeunes	27
4. Impact environnemental de la sur-fréquentation des cavités d'encadrement	29
5. Enjeux de société	31
6. Conclusion première partie	34
2^{ÈME} PARTIE : MON TRAVAIL DE RECHERCHE	36
1. Définir une problématique :	36
Quel questionnaire et pourquoi ?	37
Analyse du questionnaire	38
2. Réflexions et propositions sur l'accueil des jeunes à la FFS	56
CONCLUSION GÉNÉRALE	62
BIBLIOGRAPHIE	64
ACRONYME	67
ANNEXE	68

PROLOGUE

Ce qui suit n'est ni technique ni académique. Il est le travail de réflexion d'une autodidacte, poursuivi par la volonté de faire en sorte que les autres « hors catégorie » comme moi ne vivent pas les mêmes expériences spéléos difficiles que j'ai dû surmonter. Quand bien même, mon sujet de travail devait rester neutre au possible. Pour aboutir à un semblant de résultat attendu j'ai beaucoup lu, posé des questions, analysé. Mais l'essentiel reste subjectif, transversal à plusieurs niveaux et dans plusieurs domaines. C'est le ressenti d'une cadre qui a été plus souvent elle-même stagiaire, et qui s'est toujours régalee de l'être. Je suis convaincue que la/le spéléo est un être de partage et d'exploration. Et qu'elle/ il aime emmener et former n'importe quelle personne qui fera mine de s'intéresser un tant soit peu à sa passion.

Ce travail est une concaténation (spécial dédicace ici ;-) et tente de faire avancer le discours féministe et anti-discrimination dans le milieu fédéral spéléologique en décloisonnant les approches.

Ayant moi-même essayé de monter une EDS (école départementale de spéléologie) dans mon département, je me suis très vite épuisée à la tâche. Je ne m'attendais pas du tout à de telles difficultés. J'ai compris par la suite que je m'étais lancée dans l'aventure sans trop savoir ce qui m'attendait et avec très peu de formation sur les conditions spécifiques liées au public « jeune ». Cette expérience a orienté et enclenché ma recherche; je voulais savoir comment les autres faisaient pour contourner les difficultés, quels étaient les outils qu'ils et elles avaient mis en place et quelles étaient leurs demandes.

Ce travail achève aussi ma formation d'instructrice en spéléologie. C'est une formation passionnante qui m'a libérée de la pression d'atteindre un niveau technique égal aux « grand frères ». Au contraire, elle demande avant tout de réfléchir et d'apporter une contribution à la spéléologie : aussi modeste soit la mienne, j'espère qu'elle donnera à d'autres femmes spéléo une vision du possible.



INTRODUCTION

A différents niveaux de la Fédération française de spéléologie (FFS), le constat est fait depuis longtemps qu'il est difficile de fidéliser les jeunes spéléo au-delà de leur initiation. Le nombre d'inscrits est stable, mais c'est du fait d'un renouvellement constant des effectifs au travers d'actions qui épuisent les bénévoles. Au bout du compte, le nombre total des fédérés est en continue diminution et la moyenne d'âge augmente.

Je vois à ce problème de fidélisation des jeunes deux explications possibles : les contraintes inhérentes à la pratique de la spéléologie elle-même, et des pratiques discriminantes que j'ai eu l'occasion d'observer et /ou de vivre.

La loi exige que tout mineur qui souhaite pratiquer la spéléologie⁽¹⁾ soit accompagné. En l'absence des parents, la responsabilité légale est transmise au cadre et/ou à l'organisateur de la sortie. Les sorties durent plusieurs heures et se déroulent en milieux naturels, loin des

lieux d'habitation, généralement entre petits groupes d'adultes qui entretiennent des liens amicaux très forts. Dans la très grande majorité des cas, les mineurs sont accompagnés par un membre de leur famille.

Cette courte description laisse deviner plusieurs contraintes. Certaines d'ordre matériel et technique : sorties longues (6 à 8 heures), dans des lieux peu accessibles, avec des équipements conséquents. D'autres relèvent de questions d'organisation : une activité qui peut difficilement se pratiquer de manière hebdomadaire et dont la dangerosité pose d'importantes questions de sécurité.

L'ensemble de ces exigences peut expliquer pourquoi les jeunes pratiquent la spéléo surtout dans un cadre familial donc en étant isolés de leur classe d'âge, plutôt que collectivement dans des clubs ou en écoles de classe d'âge homogène (comme cela se fait dans la grande majorité des autres pratiques sportives).



L'approche de la problématique des discriminations et du harcèlement dans le sport se fait tout d'abord par le témoignage des victimes. Dans un deuxième temps, c'est-à-dire une fois que des abus sont dénoncés et que les victimes sont crues, on peut mettre en place des actions de lutte et de prévention. A la FFS nous en sommes encore à la dénonciation des faits. J'apporte ici deux histoires de « mal-être » ; la première est récente et a été déclencheur de motivations pour moi. La seconde illustre un état permanent de rabaissement. Elle renseigne sur la difficulté d'objectiver le ressenti de la victime, car souvent les actes discriminatoires sont diffus et de fait facilement dénigrés ou minimisés par les agresseurs.

Lors d'une réunion du Pôle développement fin 2020, la question d'un jeune cadre m'a interpellée : « Comment dire à un cadre plus âgé et plus implanté que moi d'arrêter de fumer des joints et de boire devant des mineurs ? ». Il m'a alors paru stupéfiant que ce jeune cadre ne se sente pas en mesure d'exprimer à son aîné (à l'équipe des cadres, ou au responsable) sa désapprobation. Stupéfiant de pouvoir constater qu'il lui paraît impossible de simplement dire au cadre : « Tu n'as pas le droit de faire ça, c'est une très mauvaise image du cadre que tu donnes ! Tu mets en danger les jeunes que tu encadres ! ». Cette situation s'est juxtaposée à des souvenirs de discrimination personnellement vécus plus jeune. J'ai par exemple, souvent constaté l'impatience de mes collègues lorsque j'apprenais à équiper une cavité, alors que jamais aucune remarque ou attitude désobligeante n'était exprimée envers un de leurs pairs, à temps d'équipement égal ou supérieur.

Ces deux expériences, parmi tant d'autres, m'ont amenée à me questionner sur l'impact possible des discriminations sur le recrutement et la fidélisation d'un jeune public.

Les contraintes propres à la pratique de la spéléologie sont connues, comprises et analysées depuis longtemps par l'ensemble des fédérés. La FFS a mis en place des actions en faveur de public ciblé (« femme » et « jeune »). Les questions de discrimination ont également été prises en compte par la FFS (création d'un groupe « mixité » en 2014 par exemple) mais de manière succincte, et avec une très faible prise en compte de l'intersectionnalité « âge », « genre », « classe » et « race ».

Les initiatives fédérales restent peu efficaces et ne me semblent pas suffire. Les actions de recrutement visant spécifiquement le renouvellement des fédérés restent ponctuelles et peu nombreuses. Il est difficile pour beaucoup de clubs ou de CDS (commissions départementales de spéléologie) d'organiser des sorties en différenciant les publics enfants, jeunes et adultes et donc d'apporter à chaque groupe un contenu de séance pertinent. Certains font des efforts conséquents et arrivent à des résultats fort encourageants .

Historiquement la FFS a mis en place une politique de développement de l'activité auprès des jeunes en multipliant des actions telles que : liste de clubs accueillants, label pro, commission jeunes, écoles départementales (EDS), aides financières aux stages, sorties scolaires... Tout cela est rassemblé au pôle développement⁽²⁾.

La multiplication des actions visant à recruter et fidéliser les nouveaux arrivants a eu pour effet d'épuiser et d'aboutir au désengagement de bénévoles trop souvent sollicités et démoralisés de « devoir en initier cent pour en garder deux ! ».

Il y a dans les clubs un défaut de moyens matériels et humains pour encadrer les mineurs en l'absence d'un adulte référent. Il n'existe pas de formations de cadres spécifiques à ce public.

⁽¹⁾ Je parlerai dans ce document essentiellement de spéléologie, je n'ai pas suffisamment documenté le canyon ni la plongée souterraine...

⁽²⁾ Structure fédérale de la FFS qui regroupe les commissions, jeunes, écoles départementales, et les délégations label jeune et mixité.

Enfin, dans les structures décentralisées fédérales, la professionnalisation et la rémunération d'encadrants ou d'agents de missions de développement se mettent difficilement en place. A cela deux causes principales ; d'une part la lourdeur administrative et financière du dossier. Mais il est aussi courant de trouver chez certains spéléos un esprit fédéral marqué par un manque d'intérêt d'ouverture vers l'extérieur.

Pour conclure cette première partie je mettrai en évidence qu'un groupe de pratiquants spéléologues est communément constitué d'hommes blancs de classe moyenne, citadin et dont la moyenne d'âge tourne autour de cinquante ans. Autrement dit un groupe qui recouvre toutes les caractéristiques d'un sujet socialement dominant. La motivation première de ce groupe d'individus est de s'adonner à sa passion, c'est-à-dire faire de la spéléo, viendra ensuite éventuellement la nécessité de s'occuper des autres.

Lors de mon parcours de formatrice spéléo, je me suis toujours intéressée à la pédagogie sans avoir de formation professionnelle sur le sujet. J'ai organisé beaucoup de stages, à ces occasions j'ai rencontré (heureusement !) de nombreux spéléos de tous horizons et aux approches variées. J'ai lu la littérature fédérale sur l'enseignement (Cavailles 1989, Holvoet et Gudefin 1998, Colombo 2007, Laussac 2010). J'ai acquis avec les années d'expérience l'envie de développer et d'enrichir le travail de mes prédécesseurs.

D'autre part, en tant que membre du groupe « mixité » au pôle développement, j'ai été sensibilisée à l'injonction ministérielle nous recommandant de réfléchir promptement à la manière de garantir l'intégrité physique et morale des pratiquant-e-s au sein de notre fédération. En effet, suite au mouvement global de MeToo (Tarana Burke, 2007), et aux scandales dans le monde du sport, la pression des mouvements qui libèrent la parole des femmes prend de l'ampleur et oblige enfin les fédérations sportives délégataires à gérer le sujet dans le contexte de leur pratique.

Comment adresser et combattre les discriminations au sein de notre fédération ? Pour cela il faut tout d'abord faire un état des lieux, puis mettre en place des formations, des documents, et des outils de lutte. Et une aspiration me motive plus que tout ; ce travail pourrait générer une attention particulière à l'accueil et la formation des jeunes, et donc à leur fidélisation. Enfin j'ai fait l'analyse des chiffres et des données fédérales de ses licenciés. A cette occasion, il a été possible de mettre en évidence le besoin d'une nouvelle analyse des données où les classes d'âge et de sexe sont prises en compte de façon plus complète.

J'ai aussi essayé de regrouper les évolutions historiques en relisant les bulletins de commission et les comptes rendus d'assemblée générale nationale. Un travail compliqué par la disparité des sources au contenu clairsemé et/ou incomplet.

Au-delà de ces lectures fédérales, il y avait besoin d'un environnement théorique qui me permette de soutenir mes idées premières. Mes lectures se sont centrées sur la sociologie des « jeunes » ; multi activité, mixité, pédagogie différenciée (Harnois 2006, Schreiner 2014, Cogerino 2007). Ces concepts théoriques se recoupent et ne sont jamais éloignés les uns des autres. Il existe peu de recherches sur ces sujets dans un cadre sportif hors milieu scolaire.

Les jeunes sont **pluriels**, en classe d'âge avec chacun leurs attributs socio-psychologiques. On retrouve dans chacune des classes d'âge autant de diversité qu'entre les classes même. Chaque « jeune » avance à une mesure différente avec des centres d'intérêts distincts. Ces dissimilarités sont issues d'environnement familiaux variés, tandis que la croissance biologique des corps se passe à des rythmes différents. Dans ce contexte en mouvement, le « jeune » va mettre en place des stratégies le plus souvent intuitives, en se plaçant dans le groupe et par rapport au groupe pour acquérir son identité sociale.

La **multi-activité** est nécessaire au développement moteur de l'enfant. Elle est aussi un outil de recherche d'identité chez l'adolescent. Exercer plusieurs activités sportives permet à l'enfant d'explorer tous les domaines de l'acte moteur (ou geste sportif). Ensuite, à l'adolescence, certains vont rechercher dans une pluralité d'expressions physiques un discours enrichi dont ils pourront rendre compte auprès de leurs camarades.

La société moderne consumériste exacerbé et sublime ce besoin de changement chez les jeunes pour les rendre simples consommateurs d'actions immédiates, fonctionnelles, clefs en mains. L'enjeu pour La FFS est de répondre au besoin premier des jeunes, sans perdre notre identité propre qui demande un engagement fort et assidu.

Le concept de **mixité** de genre (essentiellement, mais classe et race aussi bien sûr) sert positivement un public jeune, si celui-ci est accompagné par des encadrants vigilants qui adhèrent aux concepts de **pédagogie différenciée**, branche de la pédagogie qui apporte aux élèves des moyens et des outils différents pour accéder à un cursus commun. Un effort doit être fait pour que la comparaison filles et garçons par rapport à leurs performances ne soit pas le moteur de la séance. Les élèves peuvent alors aborder l'apprentissage au travers des enjeux d'équité, d'apprentissage individuel et d'estime de soi. Le cadre aura avant tout à cœur de comprendre la perception qu'a son élève de l'activité, et des intérêts sociaux qu'il/elle y accorde au-delà des compétences physiques acquises. La spéléologie est une activité qui porte des valeurs d'entraide et d'endurance. Le milieu souterrain engage à une écoute des sens. Ce sont des qualités qui ne pénalisent pas la performance et qui sont communes aux filles et aux garçons.

Les constats faits ci-dessus impliquent dans un premier temps de réaliser un état des lieux concernant les modalités d'accueil et d'encadrement des jeunes au sein de la FFS : rassembler les données existantes, faire une

synthèse, l'analyser et la compléter avec un travail de terrain, questionnaires, entretiens et observations.

Une fois cet état des lieux opéré, je pourrai le confronter à mon intuition première : prendre les notions de mixité et de multi-activité sous l'angle de la pédagogie différenciée, et les mettre à l'épreuve du contexte de la spéléologie afin de résister l'encadrement des jeunes de manière positive.



1^{ERE} PARTIE UNE ANALYSE SYNTHÉTIQUE

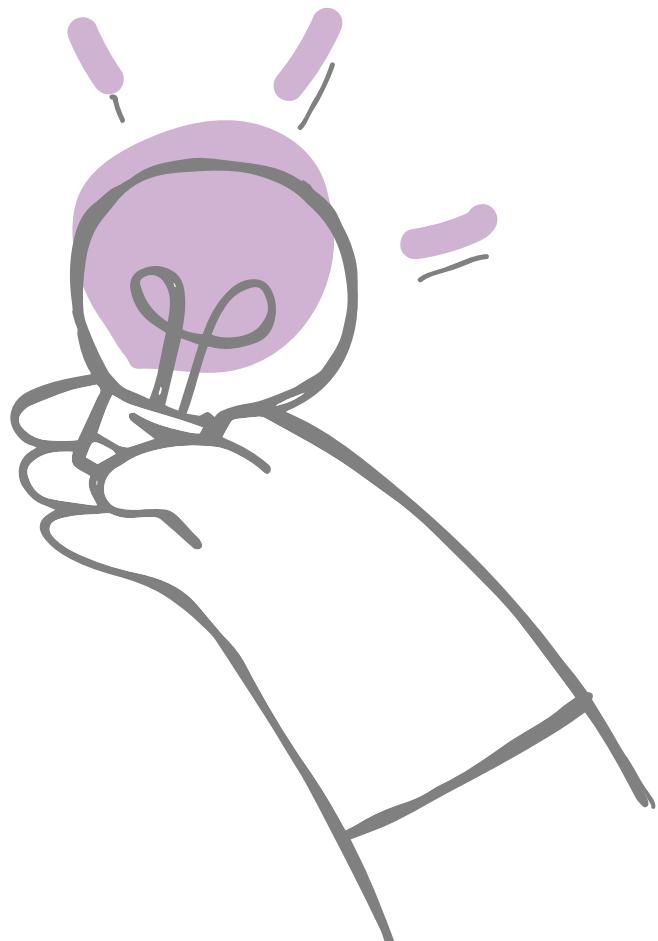
Le nombre total des fédérés est en continue diminution et la moyenne d'âge augmente alors que le nombre des jeunes fédérés -26 ans est stable. C'est-à-dire que même si le pourcentage des jeunes de moins de 26 ans augmente par rapport au nombre total, cela ne suffit pas à compenser le vieillissement de l'âge moyen des fédérés.

En analysant la répartition en classe d'âge et de sexe du groupe -26 ans, on remarque que la classe filles -18 ans est en augmentation régulière et constante au détriment de la classe homme 18/26 ans. Mais comme les filles quittent plus vite, en plus grand nombre, et pour revenir moins nombreuses à l'âge adulte, cela ne compense toujours pas l'augmentation de l'âge moyen des fédérés.

Il y a une perte d'environ deux tiers des licenciés après leur première année d'adhésion à la FFS. Et chaque année il y a 1500 nouvelles licences émises. Ce qui fait tout de même 1/5 de l'effectif total qui, chaque année, demande un accompagnement (malheureusement les chiffres ne différencient pas les jeunes -26 ans). Comment évaluer l'impact sur l'investissement des bénévoles ? Le sentiment de devoir « en initier 100 pour en garder 2 » est très répandu. Ces données ne sont pas nouvelles, plusieurs actions de recrutement et de fidélisation ont été mises en place mêlant bénévoles et professionnels. Ces initiatives se développent dans un contexte de société en mutation.

La sécurisation des lieux de pratique, la protection des mineurs et la lutte contre les maltraitances, les enjeux de la mixité, sont des domaines qui restent à implanter dans nos actions. Cet environnement législatif en transformation a du mal à être perçu positivement au-delà des fédérés déjà convaincus. Ce qui contribue au désengagement de la base, pour laisser le champ libre à des actions départementales ou nationales. Ce niveau d'organisation appelle de plus en plus au besoin de professionnels pour les mener.

Les changements sociétaux ne sont pas dus au renforcement législatif. Ils sont issus de l'évolution de la société et se répercutent dans les pratiques et usages des sports de nature.



1 UNE ANALYSE

« Les jeunes » sont un groupe hétérogène et pour les besoins d'organisation une variété de groupes d'âges est utilisée. Cela n'est en

soit pas si grave, car dans la réalité il y plus d'hétérogénéité entre les individus qu'il n'existe de classe pour les ranger.

1.1 LE PUBLIC « JEUNE »

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES : BESOINS SPÉCIFIQUES DES « JEUNES »

Le parcours jeune de la FFS définit trois classes d'âges : moins de 12 ans, 12/18 ans et 18/26 ans. Les mêmes que dans les préconisations FFS pour l'encadrement du public scolaire et universitaire.

Voici quatre tableaux⁽¹⁾ qui synthétisent les besoins et caractéristiques des périodes de croissance. L'âge minimum pour l'enfant que j'ai retenu ici est de 7 ans. Ces tableaux sont complétés avec une entrée sur l'Encadrement dans la partie 2 chapitre 2.

L'âge et le sexe sont des variantes qui se rattachent au développement de la personne pour qui chaque individu, est vécu à des rythmes différents. De plus cette liste de caractéristiques ne s'applique jamais dans son ensemble pour tout le monde (heureusement !).

⁽¹⁾ Les tableaux s'inspirent du travail de l'Association Service Jeunesse CONNAISSANCE de l'ENFANT: ASJ , et de lectures diverses, notamment le Guide de préparation au BE, et de DOMBROWSKI 2010.

La « grande enfance »	7/12 ANS
Caractéristiques physiologiques	<ul style="list-style-type: none"> - le développement hormonal se ralentit (période de latence), - peu de différences morphologiques entre filles et garçons, - organisation de base de la motricité en place, - très actif et a besoin de bouger dans un espace important.
Besoins et intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - dimension ludique très présente, - besoin d'initiatives, - besoins d'objectifs dans une liberté d'exécution, - désir de compétition, - régression de l'égocentrisme, - découverte de la règle du jeu, du droit et du devoir.
Adolescence	PHASE PRÉ-PUBÈRE 12/14 ANS
Caractéristiques physiologiques	<p>Poussée importante de croissance (parfois plus rapide que le temps d'adaptation au nouveau corps) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modifications du schéma corporel : mouvements parasites, incoordinations passagères, poussées inégales des membres qui peuvent engendrer un déséquilibre et compensation du rachis, - trouble de l'appétit, insomnie, variations de l'humeur, - hyper-impulsivité et hypo-ralentissement, - grande fragilité aux variations climatiques. <p>Les différences se creusent entre filles et garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - filles : début pilosité, élargissement des hanches, poussées mammaires, premières règles, prise de masse grasse sous-cutanée qui conduisent à un rapport poids/puissance moins favorable) - garçons : début pilosité, mue de la voix, développement de la masse osseuse et musculaire importante, augmentation en volume des organes génitaux.

Adolescence	PHASE PRÉ-PUBÈRE 12/14 ANS
Besoins et intérêts	<p>Les changements rapides (de repères, de représentation et de coordinations) vécus affectent le psychisme. Une variété de symptômes peuvent apparaître : inquiétudes, angoisses, perte de repères, bouleversements, euphorie, narcissisme, besoin de se dépasser, etc.</p> <p>Les réactions/stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoin d'être rassuré, - réactions de prestance, - jeu verbal (confrontation), - esprit critique jusqu'à être outrancier, - négativisme et obstruction, - enthousiasme et/ou dépression. <p>Les liens sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - goût du secret, de la confidence et des amitiés exclusives, - identification et appartenir à un groupe, - émois amoureux, émotivité collective, - détachement des parents, - revendique une liberté nouvelle, des idéaux sociaux
Adolescence	PHASE PRÉ-PUBÈRE 14/17 ANS
Caractéristiques physiologiques	<ul style="list-style-type: none"> - thorax s'élargit vers une aisance du jeu cardio-respiratoire, - plus grande stabilité nerveuse, - meilleure adaptation aux conditions climatiques, - perte de souplesse, - qualité aérobie épanouie, -- développement des qualités anaérobies lactiques si maîtrise de la récupération et de la fatigabilité, - pilosité et acné, - besoin de sommeil et de nourriture en abondance, - besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire. <p>Filles : premières ovulations et décalage des règles, système pileux sous aisselles.</p> <p>Garçons : développement musculaire, apparition des spermatozoïdes, système pileux facial et thoracique.</p>
Besoins et intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - indépendance et autonomie, - recherche d'identité, opposition systématique, remise en question des valeurs de l'adulte, - engagement pour les grandes causes, solidarité et justice, - très égoïste (contradiction des attitudes), - besoin de tester ses limites, - identification forte au groupe d'ados : se différencier mais en se conformant au groupe, - besoin de plaire, de se rassurer, - besoin sexuel : période des pulsions, recherche de plaisir.
Jeune adulte	18/25 ans
Caractéristiques physiologiques	<p>Filles : force musculaire maximale atteinte vers 18 ans.</p> <p>Garçons : la force musculaire continue de se développer jusqu'à 30 ans parfois.</p>
Besoins et intérêts	<p>Période charnière du développement de la personne pour ancrer des habitudes de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoin d'autonomie dans la gestion des activités, - besoin d'autonomie dans la gestion du temps entre les études, le travail, les activités physiques, etc. - la motivation est cruciale.

LA MULTI-ACTIVITÉ CHEZ LES JEUNES

Il est fréquent que les jeunes qui viennent dans un club ne renouvellent pas leur licence car on ne leur propose pas suffisamment de sorties. Et les membres du club accueillant les voient alors comme des consommateurs non engagés. Il y a une belle dioclase entre ces deux points de vue !

La société s'urbanise de plus en plus et l'offre d'activités sportives est devenue très vaste.

Le discours ambiant favorise les multi-activités et parmi elles, celles qui pratiquent les sports de pleine nature sont en pleine expansion.

Le ministère chargé des sports y voit au moins deux avantages : une offre riche de pratiques variées et la réorganisation des clubs (les petits rejoignent les gros ou se fédèrent) - voir le site du pôle ressources national de sport de nature du ministère (PRNSN).

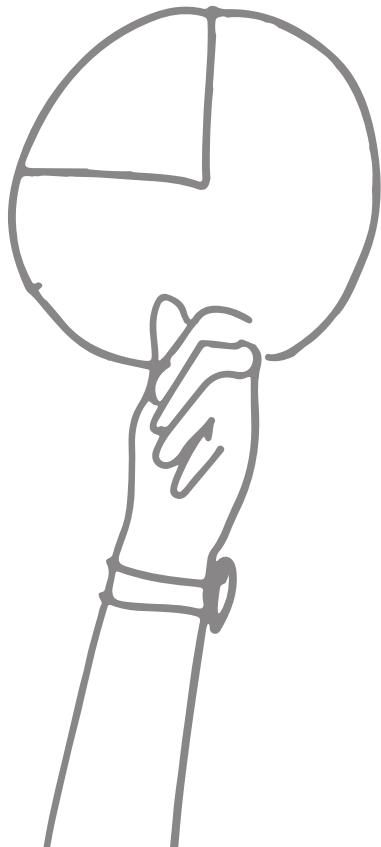
Des études portées par des associations pour le développement du sport chez les jeunes rendent compte que le développement physique d'un jeune est renforcé par la pratique de plusieurs sports avant l'âge de se spécialiser vers 12 ans...

D'après une étude auprès de ces adhérents par l'UCPA, il y a une moyenne de 3 activités pratiquées par les 16-25 ans. Et la grande attractivité pour les stages multisports s'explique par : « *Plus qu'un phénomène de zapping, [...] par l'envie de cumuler des expériences de pratiques sportives qui sont souvent valorisées socialement et donc enrichissent le parcours du jeune. Tester pour pouvoir ensuite dire que l'on connaît est important chez les adolescents et les jeunes adultes* » p. 38 « Développer la pratique multisports de nature chez les jeunes » : pôle ressources national sports de nature (PRNSN). De pair avec la multi-activité, les sports de pleine nature s'appuient sur des sites en milieux urbains pour d'une part entraîner et former leurs adhérents mais aussi les fidéliser.

1.2 LES DONNÉES FFS

Combien de jeunes licenciés sont actuellement à la Fédération française de spéléologie (FFS) ? Plus en détail, quelle est la proportion entre filles et garçons ? Quelles sont les classes d'âge prédominantes ? Voici une petite synthèse des données statistiques compilées grâce au travail de Christophe Prévot paru dans le « Descendeur » (compte rendu d'assemblée générale FFS).

J'ai aussi consulté l'analyse de la pratique féminine décrite dans le plan de féminisation (2014), ainsi que les comptes rendus des EDS et de la commission jeunes.



LE NOMBRE DES FÉDÉRÉS EST À LA BAISSE

Depuis 1986 jusqu'à 2021, on note une chute du nombre des fédérés de 12%.

Elle est beaucoup plus forte chez les -26 ans. On enregistre – 1344 jeunes soit – 53 % de l'effectif du départ.

Le plus gros de la chute ayant lieu en dix années de 1986 (2553 jeunes) à 1996 (1445 jeunes) perte de 1107 jeunes.

Comme en miroir les adultes de +26 ans ont eux augmenté passant de 7394 en 1986 à 7888 en 1996.

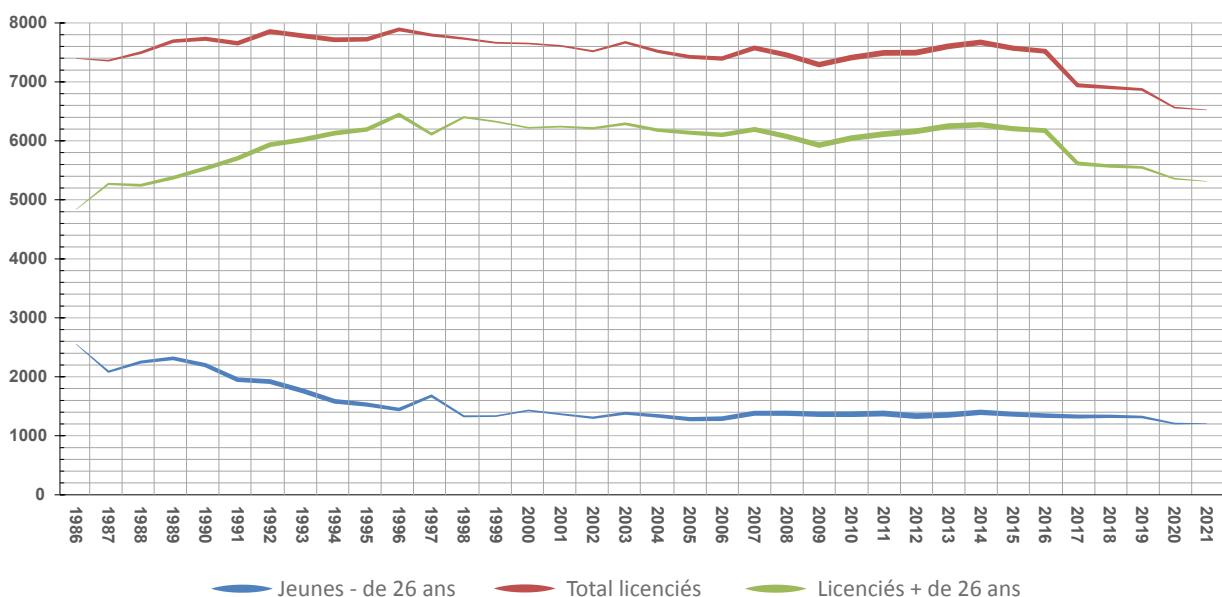
Pour le total des licenciés, malgré une légère remontée en 2009/2014, nous enregistrons une perte constante.

La mise en place du certificat médical en 2016/2017 avec l'augmentation de la licence fédérale (insertion de la RC dans le prix) ont fait perdre pas mal de licenciés.

Chez les jeunes, la courbe est plutôt stable depuis début 2000 (les jeunes ne marquent pas le déficit dû au certificat médical) et atténuée la baisse plus récente due au COVID, avec néanmoins une grosse perte d'effectif depuis 1986.

	Jeunes de - 26 ans	Adultes + 26 ans	Total licenciés
1986	2553	4841	7394
2021	1209	5315	6524
Variation (pertes ou acquis)	- 1344	+ 474	- 870
%	- 53 %	+ 10 %	- 12 %

Nombre de jeunes en regard du nombre de licenciés



L'ÂGE MOYEN AUGMENTE

Non seulement on perd de l'effectif mais en plus on vieillit !

Sur la période 1986/1996 la moyenne d'âge augmente de 6 ans, passant de 29 à 34 ans.

L'âge moyen des femmes atteint 38,8 ans (37,6 ans en 2018 et 38,1 ans en 2019).

L'âge moyen des hommes atteint 46,1 ans (45,2 ans en 2018 et 45,7 ans en 2019).

Et depuis, la moyenne d'âge de tous les fédérés augmente régulièrement de 0,5 année par an, pour atteindre 44,1 ans (43,1 ans en 2018 et 43,6 ans en 2019).

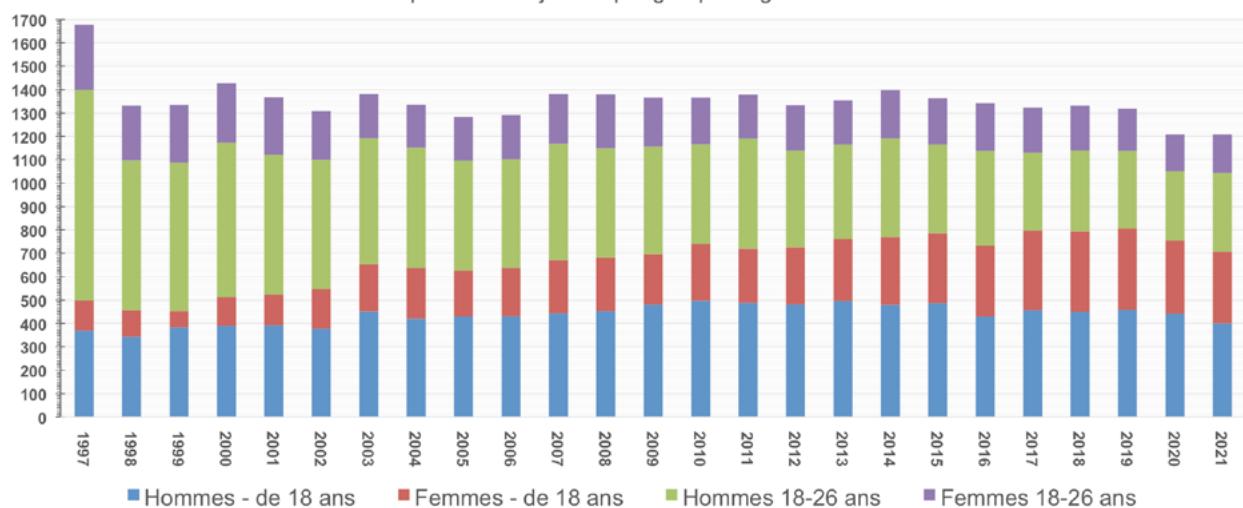
RÉPARTITION DES GROUPES D'ÂGES ET DE SEXES DANS LA CATÉGORIE -26 ANS

Les données compilées depuis 1997, date à laquelle le sexe du licencié est enregistré dans notre base, montrent une relative stabilité du nombre des -26 ans. La base des données FFS divise le groupe en quatre groupes d'âge. Dans le tableau ci-dessous, on note que la classe d'âge des « Femmes -18 ans » augmente

+ 138 %, que la classe « Hommes 18/26 ans » enregistre une perte conséquente de - 62 % - 564 licenciées). Le groupe « Femmes 18/26 ans » est aussi en diminution de - 40 % mais pas autant en nombre (- 112 licenciées). On double les effectifs chez les « Femmes -18 ans ».

	Hommes - 18 ans	Femmes - 18 ans	Hommes 18/26 ans	Femmes 18/26 ans
1986	370	129	901	277
2021	400	307	337	165
Variation (pertes ou acquis)	+ 30	+ 178	- 564	- 112
%	+ 8 %	+ 138 %	- 62 %	- 40 %

Répartition des jeunes par groupe d'âges et sexe



LA PYRAMIDE DES ÂGES

Une analyse plus fine des classes d'âge est indispensable pour mieux cerner notre public « jeune ».

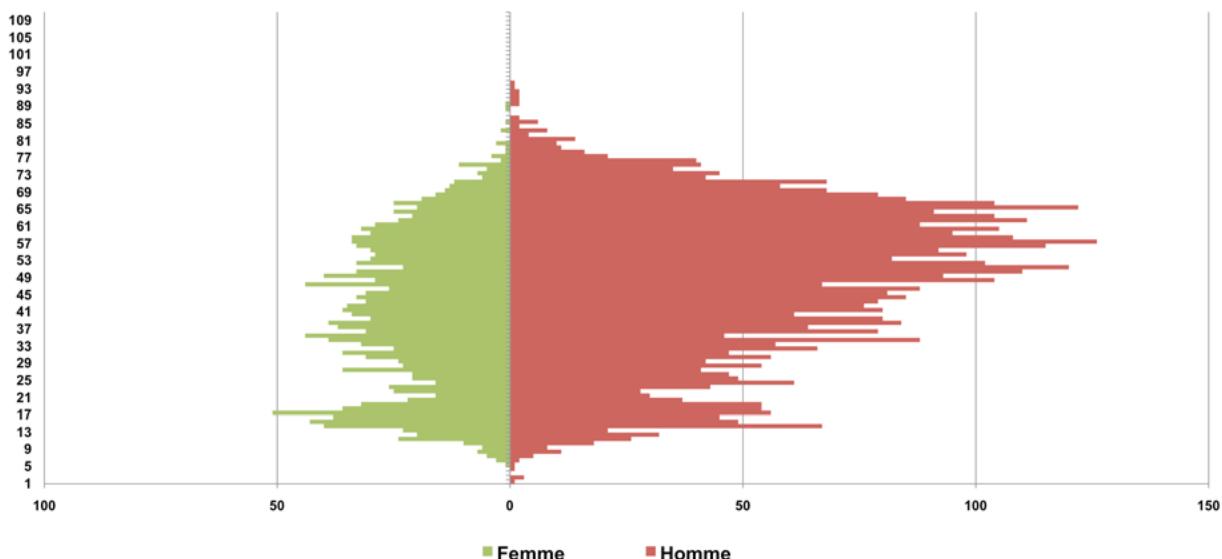
Les données sur 5 ans de 2017 à 2021 sont sensiblement équivalentes et ici représentées en « pyramide des âges ».

Les effectifs sont représentés par l'abscisse (horizontal), et l'effectif en tranche de 6 ans par l'ordonnée (vertical).

Chez les femmes, la classe d'âge des 13-14-15 ans est toujours celle la plus marquée. Ensuite perte très importante et brutale vers 20-24 ans, puis reprise mais sans jamais revenir au nombre initial des adolescentes.

Chez les hommes, la perte est non négligeable pour les jeunes adultes 20-24 ans, mais ensuite la reprise est là et le nombre grandit, les plus grosses classes d'âge se situent entre 50-60 ans.

Pyramide des âges 2021



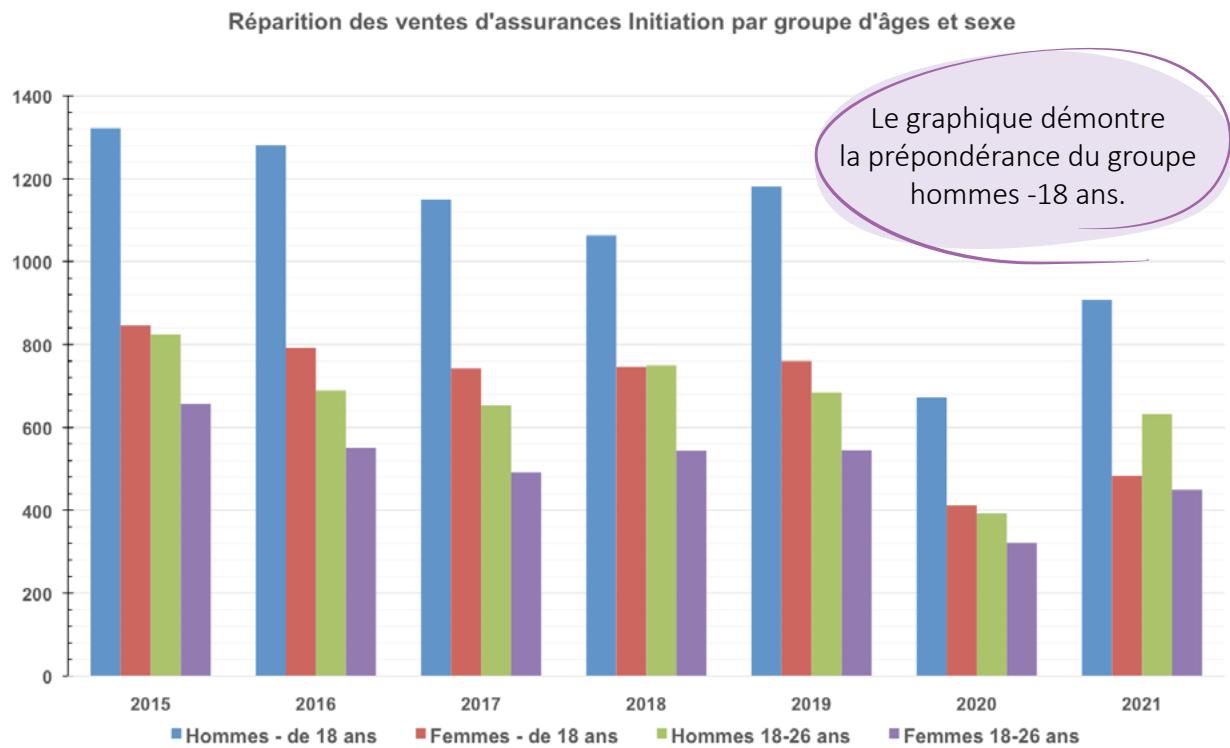
QUI PREND DES LICENCES D'INITIATION ?

Dans le plan de féminisation (2014) il est noté un turnover (plus de détails dans le paragraphe suivant) des licenciés de plus de 20 %. Il est intéressant de regarder au plus près qui prend la licence d'initiation.

Nous avons les chiffres de prises de licences sur les classes d'âge et de sexe depuis 2015.

Là encore on note une nette diminution. En nombre total, entre 2015 et 2021, 1177 ventes d'assurance d'initiation en moins, soit 32 % de pertes. La baisse est surtout marquée chez les « Femmes 18/26 ans » dans l'année 2020 (Covid).

	Hommes – 18 ans	Femmes – 18 ans	Hommes 18/26 ans	Femmes 18/26 ans	Total
2015	1322	846	824	657	3649
2021	908	483	632	449	2472
Pertes ou acquis	–414	–363	–192	–208	–1177
% de perte	–31 %	–43 %	–23 %	–32 %	–32 %



LE « TURN OVER » CHEZ LES JEUNES

Pour l'ensemble des fédérés l'ancienneté semble parfaitement stable sur les quatre dernières années.

2 841 licenciés actuels (43,5 % des licenciés) étaient déjà licenciés il y a 11 ans en 2010.

59,4 % des licenciés 2021 ont plus de cinq années d'ancienneté à la FFS (59,0 % en 2020, 57,0 % en 2019 et 56,4 % en 2018).

L'adhésion à la FFS et aux activités proposées dans les clubs restent des activités de passionnés.

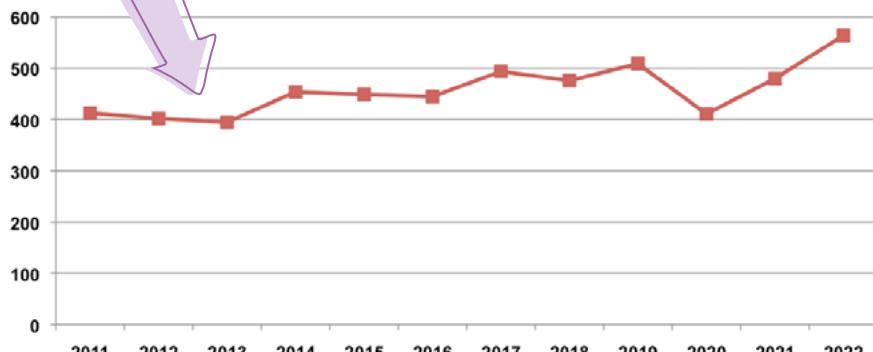
Le turn-over est de l'ordre de 20 % chaque année. Sachant que ces 1500 personnes ne sont pas forcément des nouveaux. Environ 1/3 sont des personnes qui se licencent à nouveau au bout de 1 an, 2 ans... 20 ans... puisqu'il n'y a chaque année que 1000 nouveaux adhérents environ.

Pour 2021, il y avait 1286 licenciés de moins de 26 ans. 742 d'entre eux étaient licenciés en 2020, 567 en 2019,... 6 d'entre eux étaient licenciés en 2003.

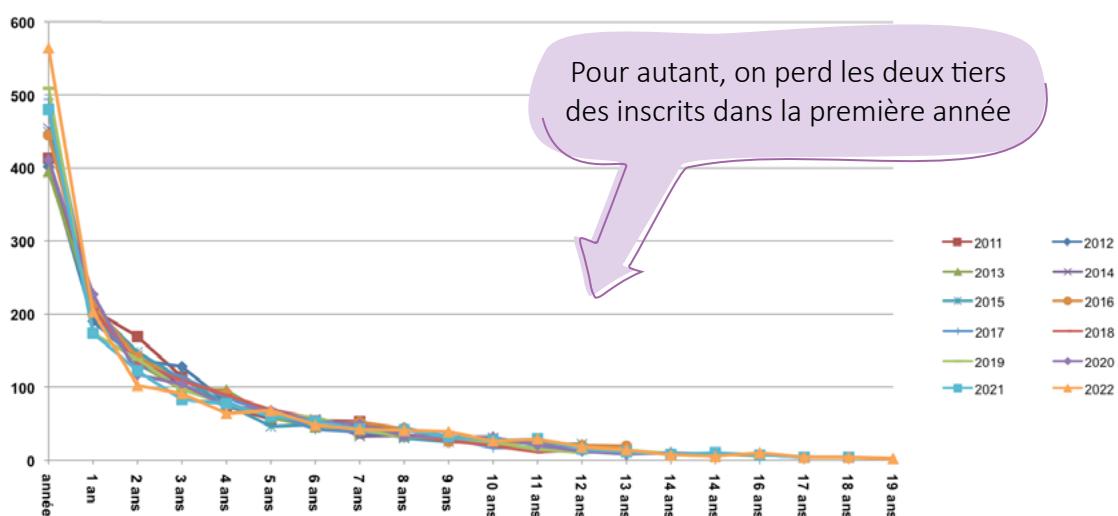
Chiffres et analyse repris depuis le travail de Laurent Mangel et à Christophe Prévot, merci à eux.



Les adhésions des -26 ans en progression depuis 2011, à bien repris depuis la crise du Covid

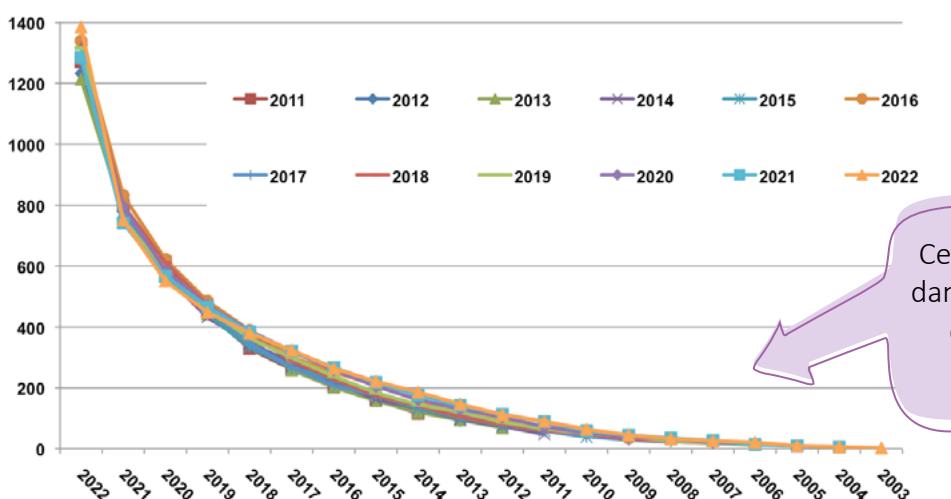


Nouveaux licenciés de moins de 26 ans



Pour autant, on perd les deux tiers des inscrits dans la première année

Proportion de licenciés de moins de 26 ans qui se réinscrivent une deuxième année, une troisième...



Ce qui se reflète dans l'ancienneté des effectifs -26 ans

Ancienneté des licenciés de moins de 26 ans

2 LES STRUCTURES FFS QUI ACCUEILLENT LES JEUNES

Dans ce chapitre je vais dans un premier temps élargir le champ des formations, traditionnellement vu du point purement technique de progression sur cordes par beaucoup de spéléologues. Et dans un second temps faire une présentation rapide des actions fédérales pour l'accueil des jeunes.

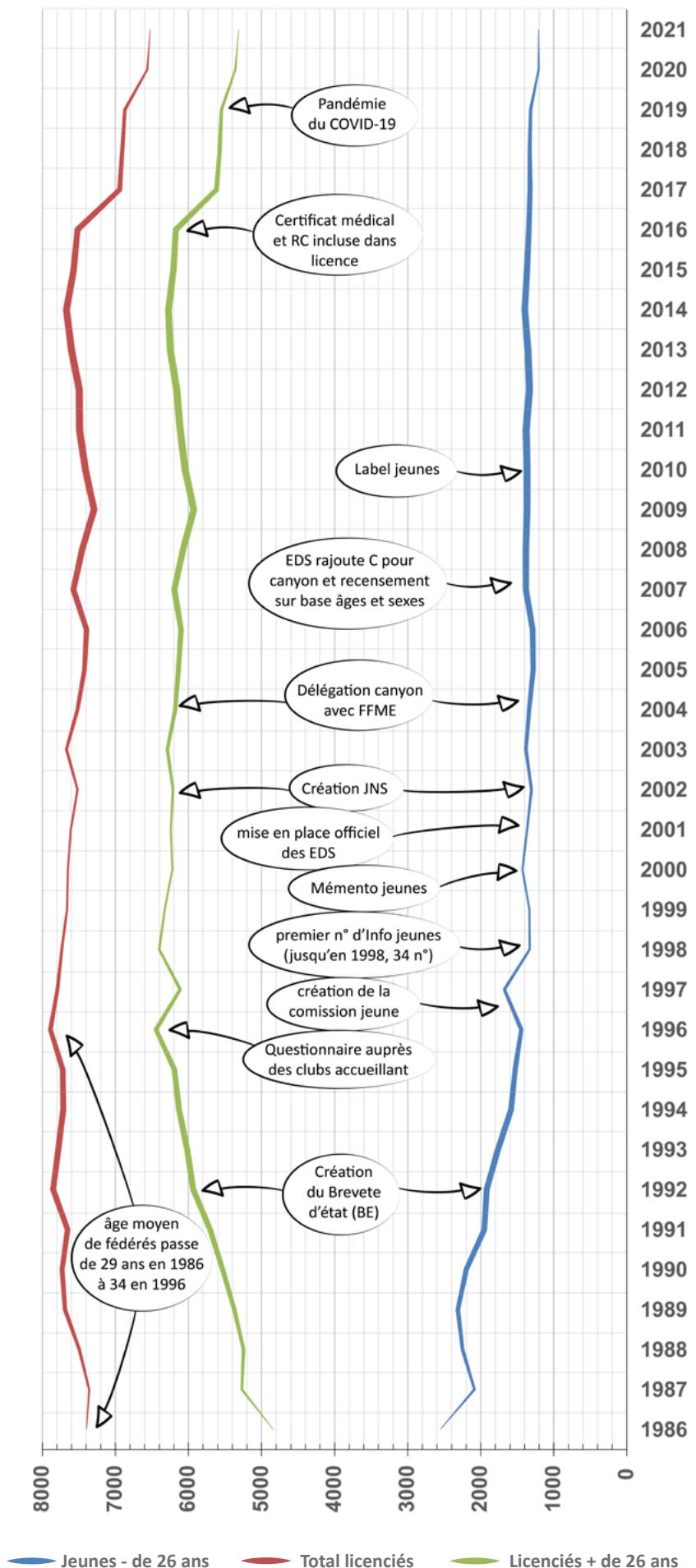
Un « parcours jeunes » du pôle développement est proposé afin de clarifier l'approche de développement de la pratique des jeunes à la FFS. Trois axes sont proposés basés sur des groupes d'âges proches du cursus scolaire.

Axe familles -12 ans	<ul style="list-style-type: none"> - difficile d'accueillir les -12 ans sans leurs familles, - travailler sur le discours et la représentation des activités de la FFS, « dédramatiser » auprès des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Séjours et week-ends en famille.
Axe école 12 et 18 ans	<ul style="list-style-type: none"> - condition physique et maturité permettent de pratiquer sans les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Séjours découvertes : organisés par les structures fédérales ou en partenariat avec les professionnels et sous législation ACM. - EDS-C
Axe jeunes adultes +18 ans	<ul style="list-style-type: none"> - jeunes adultes majeurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stages de formation aux diplômes - Camps jeunes, - Espace dédié lors de congrès fédéraux, - Expédition organisée régulièrement.

En 1997 est créée la Commission Jeunes (CoJe) et depuis beaucoup d'autres actions ont été mises en place. Ces efforts ont permis de maintenir une courbe des licenciés plus stable que celle de tous les fédérés. Voici à nouveau le tableau « nombre de jeunes en regard du nombre de licenciés » avec rajout d'une échelle historique des actions fédérales pour le développement de la pratique



Nombre de jeunes en regard du nombre de licenciés



2.1 LES DIFFÉRENTES FACETTES DE NOS ACTIVITÉS FFS

Les pratiques de la FFS sont variées : spéléologie, canyonisme, plongée souterraine. Elles font, pour ce faire, appel à de nombreuses disciplines du plein air. Les jeunes sont curieux et participent volontiers à ces aspects de l'activité. Nous pouvons en retour, par exemple, bénéficier de leurs compétences et leur rapide appréhension de l'usage des « gadgets » électroniques (GPS, DistoX, numérisation, etc.).

■ Les marches d'approche d'été (randonnée) ou d'hiver (raquette, ski, glace) qui permettent de développer des compétences à la lecture de carte, l'orientation, la prospection. Sans oublier la gestion physique lors des portages.

- Les explorations utilisent les savoir-faire en escalade, plongée, désobstruction.
- Les disciplines liées à la connaissance du milieu permettent de véhiculer des connaissances scientifiques et de sensibiliser à la protection du monde souterrain : biologie, archéologie, géologie, hydrologie, minéralogie, art pariétal...
- La topographie, le dessin, la photo et vidéo pour enrichir les comptes rendus de sortie et ramener des souvenirs à partager avec les copains.

LES RAIDS MULTI-SPORTS

Devant une demande de participation à des événements sportifs type raids par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), la FFS a émis en 2006 des recommandations fédérales : « La fédération favorise donc toutes les manifestations de masse et leur médiatisation dans la mesure où elles respectent nos valeurs et ne portent pas atteinte au milieu naturel. En seront donc exclues toutes épreuves qui s'apparenteraient à une compétition consistant à parcourir le plus rapidement possible une cavité ou une portion de cavité avec pour seuls critères l'engagement physique et le chronomètre. En ce sens, les raids définis par la commission nationale des sports

de nature du CNOSF [...] sont incompatibles avec notre conception de la pratique de la spéléologie » (Descendeur n°23, 2007, p 123).

La fédération favorise la participation de nos activités dans les raids multi-sports s'ils sont co organisés par les comités départementaux en garantie du respect de nos valeurs fédérales sur la pratique : « des situations qui permettent aux participants de se trouver en position de découverte afin d'apprendre à « lire » une cavité, à ressentir des émotions voisines de celles des découvreurs et à s'imprégner du milieu souterrain ».

CHALLENGE, JEUX SOUTERRAINS ET JEUX INTERCLUBS

La grande majorité des fédérés rejette la compétition pure. Par contre, ils semblent beaucoup apprécier les jeux et les challenges quand ils sont menés dans un but de convivialité et de bonne ambiance ou pour créer du lien entre les adhérents et leurs amis.

On peut noter que tous ces événements se passent souvent en dehors des cavités, protection et respect du milieu naturel obligent. Quelques exemples :

■ Sous forme de compétition il n'y a eu qu'une seule tentative ; Les jeux pyrénéens de l'aventure en 1994. Ils furent abandonnés par suite de la mésentente entre les organisateurs (Suchet 2014).

Plus près de nous et plus « fun » :

■ Les jeux des 50 ans du COSIF/spéléo folies 2008 du CDS91 (INFO EFS n°54-2008, p9). Il y a eu une session en novembre 2022.

- Le parcours palette et la box des Belges au congrès FSE de Lans-en-Vercors 2008. Article dans INFO EFS avec les chronos (INFO EFS n°54-2008, p12).

- Sinon on peut tout simplement « jouer » sous terre :
- Jeux lors d'une séance sous terre (N. Clément INFO EFS n°50-2006, p31).

2.2 LES DIFFÉRENTES ACTIONS POUR L'ACCUEIL ET LA FORMATION DES JEUNES

J'ai regroupé ici les actions fédérales auprès d'un public jeune suivant la logique : comment on recrute ? Comment on forme ? Comment on fidélise ? J'ai ensuite rangé suivant les types d'organisation.

- Les actions qui s'adressent à un large public et notamment aux jeunes (JNSC, Clubs accueillant des mineurs, médailles, stages famille).
- Les actions régulières spécifiques jeunes (EDSC et ECDS, WE CoJe, Camp Junior, camp d'exploration).
- Les actions scolaires.

LES ACTIONS OUVERTES À TOUS ET NOTAMMENT AUX JEUNES

Les JNSC – et promo sur la licence

En 2000, la FFS met en place une journée nationale de la spéléologie (en 2020 on ajoute les journées canyon : JNS-C) pour faire connaître l'activité, tout en se démarquant de la fête du sport. Car il est important de « cultiver notre différence » {...} Toutes les facettes de l'activité doivent ou peuvent être présentées, que ce soient les explorations proches ou lointaines, les études à caractère scientifique, la photographie, etc. (Laurence Tanguille, Descendeur n°17 p 47).

L'action fédérale est bien suivie par les CDS (45 événements en moyenne par an et plus depuis la deuxième journée spéciale Canyon en été), cependant il est difficile de chiffrer la fréquentation car tous ne font pas leur CR d'activité.

A titre d'exemple pour l'année 2017 :

	-26 ans	26/59 ans	+60 ans
Hommes	(1260) 26 %	(1226) 26 %	(162) 3 %
Femmes	(970) 20 %	(1044) 22 %	(107) 2 %

En 2020, malgré la situation particulière, 100 événements (11 en juin et 98 en octobre) sont organisés et 2150 personnes accueillies.

A l'issue de ces journées de découverte, un diplôme est remis et une séance d'initiation est proposée par certains CDS à ceux qui souhaiteraient aller plus loin. La fédération a émis un tarif préférentiel pour celles et ceux qui voudront prendre leur licence à cette occasion, ils bénéficieront de deux mois gratuits.

En 2021 la campagne d'adhésion est lancée dès le mois de juillet pour les primo-adhérents.

Liste des clubs accueillant les débutants

En 1995 l'EFS lance l'idée d'une liste de « clubs accueillant les débutants ». Aujourd'hui on peut voir sur le site fédéral dans la carte des clubs FFS, en bas du menu déroulant, la phrase laconique « ce club vous propose de découvrir l'activité ». Pour autant, sont-ils prêts à prendre en charge des mineurs ? Cette phrase ne permet pas de le savoir. On peut en douter, d'autant que bon nombre de clubs déclarent ouvertement ne pas vouloir gérer un public de débutants mineurs pour « éviter tout problème ».

L'esprit « explo » (on va sous terre « travailler » à faire de la première) qui anime de nombreux clubs résiste à l'ouverture de l'activité à un public jeune et varié. Certains clubs ont en revanche dans leurs habitudes la prise en charge de l'accueil d'un public jeune. Ils peuvent constituer alors des écoles de clubs spéléo et canyon (ECS-C), qui fonctionnent comme les EDS-C (voir plus loin le descriptif).

« Ma progression en spéléologie et canyonisme » : travail en commun avec les professionnels de la spéléologie - <https://ffspeleo.fr/ma-progression-en-speleologie-et-canyonisme-305-523.html>

« Ce dispositif est partagé et a été construit conjointement par la Fédération française de spéléologie (FFS) et le Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyonisme (SNPSC). Il s'inscrit dans un plan de développement partagé de la pratique de la spéléologie et du canyonisme, permettant au pratiquant d'évoluer de façon fluide au sein de ces deux environnements de pratique (fédérale et professionnelle). Il permet la

structuration d'un parcours de formation et vise la fidélisation, notamment des jeunes, à la pratique de ces activités. »

Deux outils sont mis en place :

- le carnet de progression,
- les médailles des cinq niveaux de pratique.

Aucune statistique sur les ventes ou sur l'utilisation de cet outil n'ont été publiées à ma connaissance à ce jour.

Les stages Famille

Projet lancé à la suite du travail du groupe de Féminisation, d'après les conclusions du « Plan de Féminisation » de 2014.

L'idée est d'accueillir des parents avec leur enfant sur des week-ends. L'accueil spécifique est orienté sur la pratique des parents qui n'arrivent pas à libérer du temps pour leurs propres pratiques. Ils ont des enfants en bas âge et l'accueil est de type crèches – petite enfance.

Aujourd'hui l'action peut être labélisée « mixité » pour augmenter en visibilité mais très peu d'actions fédérales utilisent ce label.

LES ACTIONS RÉGULIÈRES SPÉCIFIQUES JEUNES

Ecole départementale de spéléologie et de canyon (EDSC)

Les EDSC (ainsi que les ECSC Ecole de Club Spéléologie et Canyon) se mettent en place en 2000. La volonté est de regrouper les différentes expériences territoriales déjà engagées dans le recrutement et la fidélisation des jeunes. C'est une politique fédérale portée par les CDS. L'idée est de regrouper les jeunes isolés dans les clubs et de leur apporter une formation suivie et de bonne qualité.

Vingt ans plus tard, en 2020, ce sont 29 EDSC dont 5 écoles de clubs et 398 inscrits de – 26 ans (hommes 58,8 %, femmes 41,2 %) avec une moyenne d'âge de 15 ans et 68 nouvelles adhésions. (Descendeur n°37 p 14).

Aujourd'hui beaucoup d'EDS-C deviennent des structures de recrutement et de fait, des « clubs jeunes ». Les jeunes ont alors du mal

à s'en détacher pour s'intégrer dans un club traditionnel. C'est là l'enjeu essentiel des années à venir.

Fonctionnement des EDSC et ECSC :

Le mode d'encadrement est très varié, par exemple en 2017 pour l'encadrement :

- 5 EDS fonctionnent avec un BE salarié,
- 3 EDSC fonctionnent avec plusieurs BE en alternance,
- 7 EDSC fonctionnent avec des cadres fédéraux.

Toutes les EDSC même avec BE comme cadre principal fonctionnent avec des cadres d'appoint (brevetés ou non).

- 12 EDSC utilisent des bénévoles non brevetés comme cadres d'appoint.

Certaines EDSC utilisent des structures artificielles et proposent des rendez-vous réguliers en site proche des lieux d'habitation, d'autres non.

Les camps de plusieurs jours sont à géométrie variable aussi.

La plupart des écoles ont un accueil très structuré, elles présentent :

- régularité des actions : calendrier prévisionnel pour l'organisation des parents, des bénévoles
- expertise des cadres : formation continue, recyclage, adaptabilité
- logistique et transport : minibus et voitures personnelles enregistrées
- lieux d'entraînement : site artificiel régulièrement investi pour maintenir l'activité et le lien entre les jeunes en semaine
- fidélisation des cadres : relance régulière, temps de partages, réunion durant l'entraînement, jeune en fin de parcours encadrant les nouveaux arrivés
- règlement intérieur : signé par toutes les parties (élèves, parents, cadres)
- lien avec les clubs : relance régulière invitant les membres de clubs à participer à l'encadrement soit à l'entraînement (en semaine) soit en cavité (le week-end)
- entretien des cavités et des accès les plus utilisés : conventionnement des sites, participation des jeunes, formation à l'éducation et à la protection de l'environnement
- récompenses et valorisation des jeunes en fin de formation (diplôme, médailles)

La Commission Jeune (CoJe)

La CoJe est créée en 1997 suite à une prise de conscience de l'augmentation de l'âge du fédéré de 5 ans en moins de dix ans (29 ans en 1986 à 34 en 1996). Les jeunes (de 18 à 26 ans ou moins si accompagnés d'un référent) sont alors perçus comme actifs sans pour autant être attirés par un cursus de cadre ou de leader. Ils approchent l'activité en tant que loisir, pour être ensemble. La vie dans le club ne suffit pas, il faut répondre à un besoin d'actions spécifiques.

Sont proposés des camps et des week-ends où la visite en classique est organisée. Ces actions sont menées par des jeunes pour les jeunes. La multi-activité est conseillée ainsi que des soirées festives. Le Label Jeunes permet de réduire le coût journalier. Réunir les jeunes entre eux est le mot d'ordre !

En moyenne, au moins deux camps de 5 jours sont organisés chaque année, un à Pâques et l'autre à Noël. C'est très souvent un succès. L'organisation est très exigeante et les équipes organisatrices constituées de jeunes bénévoles s'épuisent rapidement. La tenue des comptes, réservations et pré-équipement des cavités auront épuisé bon nombre d'entre eux. Le turn-over des cadres est régulier mais les manifestations arrivent toujours à se maintenir, à la grande joie des participants.

Les camps juniors : séjour sportif en Accueil collectif des mineurs (ACM)

Pour l'olympiade 2020-2025, une demande ministérielle est émise pour clarifier l'offre d'encadrement destiné aux jeunes ; séparer les actions de formation pour mineurs des actions de formation générales.

Un gros travail est alors engagé au sein du pôle développement accompagné par la DTN (Direction technique nationale, voir p 22) pour mettre en place les préconisations fédérales en matière d'encadrement, de transport et d'hébergement. Les textes cadres pour organiser des séjours sportifs fédéraux en ACM et une labellisation sont en cours de finalisation. Les EDSC et certains CDS ont déjà bien sûr depuis longtemps proposé des stages et des camps pour les jeunes inscrits dans leurs structures. On s'adresse ici à un public plus large de jeunes pas forcément licenciés mais qui se fédèrent à l'occasion du camp.

Les camps juniors ou colonies de vacances spéléologie et canyon voient le jour en 2019 en Ardèche.

En 2022, 6 camps sont coordonnés par le pôle développement pour couvrir le calendrier scolaire et le territoire.

Les camps d'explo

Il en existe peu (malheureusement). Ce sont des camps où les jeunes sont accompagnés et formés aux techniques d'exploration (inventaire, prospection, escalade, déblaiement, topo, etc.). Il y en a eu sur les Pyrénées et sur le Vercors : en 2022 au mois de juillet, lors du « camp d'été Berger », quelques centaines de mètres de premières dans plusieurs cavités aux alentours ont été réalisées !

Les stages de formation personnelle et de cadre

Les mineurs qui veulent participer aux stages fédéraux doivent avoir une autorisation parentale et remplir une fiche de liaison sanitaire. Ils sont ensuite inclus avec les autres stagiaires adultes dans les équipes. Les groupes sont construits par l'équipe encadrant en fonction du niveau de pratique, des motivations, des demandes et affinités. En général l'âge est alors peu pris en compte. Dans les stages où il y a plusieurs mineurs, il est par contre possible de faire des équipes suivant les âges.

LES ACTIONS SCOLAIRES

Pour monter un projet scolaire il vaut mieux avoir quelqu'un à l'intérieur, un professeur d'EPS ou de SVT qui aime la spéléo, c'est le ticket gagnant. Ensuite il faut un CDS et un groupe de bénévoles prêts à s'investir sans aucune garantie de retour en termes de licenciés. La grande difficulté (comme pour les EDSC) est de fidéliser les jeunes à leur sortie du cadre scolaire.

Ce sont des actions qui restent internes à l'établissement scolaire : la FFS donne un label et de l'expertise, mais est-ce une action fédérale ?

En 2021 il y a 10 collèges et 5 lycées qui ont monté 15 projets qui portent des valeurs dans différents domaines. L'effort de formalisation des apports de l'activité spéléologie et canyon dû à l'environnement académique, me semble intéressant ici de lister, car il peut servir de bases à la réflexion dans d'autres actions.

Le contenu des soirées (parfois très arrosées...) et l'ambiance entre spéléos est souvent mal vue par les parents. Généralement peu de stages fédéraux accueillent des mineurs.

- Stage de formation personnelle : l'âge minimum des participants est fixé par l'organisateur du stage (autorisation parentale requise pour les mineurs). Les organisateurs se réfèrent aux recommandations fédérales concernant l'accueil des mineurs.
- Stage diplômant : Il faut avoir 16 ans pour pouvoir passer l'initiateur, et le diplôme est délivré aux 18 ans du candidat. Pour le moniteur, il faut avoir 18 ans révolus.
- Stage label jeune : le parcours jeune propose qu'au moins une fois par an, un stage de formation spécial jeune soit organisé pour les 18/26 ans. Les participants auraient d'office l'octroi de l'aide financière du Label jeune. Dans les faits il n'y a eu aucun stage de formation spécial jeune d'organisé.

Dominante EPS

- Éducation motrice et technique,
 - Éducation à la sécurité
- Section sportive spéléologie, section sportive APPN, UNSS, projets spécifiques EPS.

Dominante Culture scientifique et technique

- Éducation scientifique et développement durable
 - Expérimentation de terrain
 - Acquisition et traitement de la donnée
- Enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), travaux personnels (TP) encadrés en première et terminale, méthode et pratique scientifique de seconde, (cordées de la réussite).

Dominante culturelle et patrimoniale

- Éducation artistique et anthropologique
- Cavités ornées et habitats troglodytiques, aux origines de l'art, créations artistiques numériques.

Dominante école inclusive

- Éducation à l'entraide et à la solidarité
 - Élèves présentant un handicap – inclus au sein de dispositifs unités localisées pour l'inclusion scolaires (ULIS)
- ULIS, rompre l'isolement – inclusion en actes, entraide entre élèves pour réussir un exploration collective, progression en binôme – un élève valide et un élève déficient, motricité nouvelle.

Dominante persévérance scolaire – développement personnel

- Médiation éducative
- Une pratique basée sur un changement d'univers, dépassement de soi pour surmonter l'inconnu, une activité où les règles de sécurité ont une place prépondérante et une réalité immédiate, une pratique atypique reliée à des connaissances scolaires, outils de médiation entre établissements scolaires et dispositifs éducatifs de la politique de la ville.

3 BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS À LA FFS

Les mineurs sont toujours encadrés lors de leurs sorties, soit par des bénévoles soit par des professionnels. Le bénévolat (la personne, sa mission, sa valeur) est un sujet négligé. Les professionnels qui agissent au sein de la Fédération (mission, hiérarchie, développement) sont mal connus et sont trop souvent mal perçus.

L'encadrement des jeunes demande énormément d'énergie car il faut établir un lien d'habitude dans un monde qui propose une multitude de choses à faire, et où être riche d'expériences est valorisé. Professionnels et bénévoles ont chacun des qualités à partager.

3.1 LE BÉNÉVOLAT

Je vois deux approches à l'engagement bénévole chez les spéléos.
Aider les autres peut être perçu comme être l'acteur de sa propre vie. Etre bénéficiaire et devenir aidant. En anthropologie sociale le cercle vertueux du don explique bien des relations entre humains : donner, recevoir et rendre. On peut voir son engagement par pure altruisme ; on est là pour donner. Mais dans la vie en société, il faut un retour positif à son investissement, sinon la motivation disparaît et son engagement est perçu comme une contrainte.

D'un autre côté, si on conçoit son engagement fédéral comme une contre-culture, un loisir qui s'oppose au monde moderne, le risque est de « tourner en vase clos, entre potes ». Le recrutement est alors occasionnel, par affinité, régi par un règlement interne très subjectif.

DÉFINITION

Les bénévoles sont des personnes qui s'engagent librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de leur temps professionnel et familial :

- Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...).
- Le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement. Il est en revanche tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité.

Nous n'avons pas d'indication sur le taux d'implication des bénévoles au sein de notre fédération, mais on peut dire qu'il est formidable. Au niveau national toutes associations confondues, le « travail » des bénévoles est énorme, 224 heures par an par fonction en moyenne et 3.800 heures en moyenne par association sportive. Le bénévolat est plus surveillé qu'on ne le croit par l'État. Et il est soutenu par l'État car s'il lui en coûte, il lui en coûterait encore plus s'il devait rémunérer le travail accompli en association.

UNE CARRIÈRE À PART ENTIÈRE !

(d'après le blog de Laurent Samuel « associations 1901 ») :

Le bénévolat est plus qu'une question de générosité et de dévouement. Notre société moderne de la performance ne laisse plus la place à la gratuité, au militantisme et à la philanthropie, on ne veut plus besogner pour la gloire.

Il faut chercher ailleurs pourquoi nous sommes toujours là ; nous sommes à la recherche d'un épanouissement personnel, n'ayons pas peur de le dire.

Il y a trois grandes « familles » de bénévoles :

- les séniors qui cherchent une continuité de leur vie active, une transition en douceur vers la retraite complète,
- les actifs qui veulent mettre leurs compétences à disposition de façon ludique,
- les jeunes qui sont à la recherche de reconnaissance et d'action.

Le temps (ou la disponibilité) est le facteur prépondérant ici. Au-delà des catégories socio-professionnelles il faut prendre en compte le niveau d'activité et cela ouvre à d'autres catégorisations transversales :

- femmes ou hommes au foyer,
- actifs avec un travail pénible ou non,
- chômeurs, étudiants et bénéficiaires d'aide sociale.

Ensuite, l'engagement évolue et les motivations ne sont pas les mêmes, au début et à la suite d'une réflexion sur son bénévolat. Sa fonction peut être alors perçue depuis l'angle très proche d'une carrière à part entière, une carrière secondaire, ou comme coexistant à sa vie professionnelle.



RETOUR D'ACTIONS

Dans les comptes rendus d'actions fédérales, il est souvent mis en avant la somme de travail qui est produite par le bénévole, mais jamais la récompense (festivité, cadeaux, formations, expériences, etc.). Je donne pour exemple ici l'édito de la Cordelette n°5 (diffusion interne FFS) pour remercier les contributeurs de leur participation au congrès de l'IUS :

« Réussite dans la faculté pour nos fédérés bénévoles à se mobiliser pleinement pour un événement d'ampleur internationale. Ils étaient là, tout de vert vêtus, des adhérents venus de toute la France et au-delà, à s'affairer sans relâche tout au long de chaque journée, admirables de détermination et d'abnégation pour permettre le bon fonctionnement du congrès ».

L'édito s'adresse, entre autres, à un large public de potentiels futurs bénévoles. Il met en

avant ce qu'il a fallu investir comme énergie et abnégation, ce qui est de l'ordre du « donner ». Il ne met pas en avant ce qu'il a apporté comme expérience, liens sociaux, savoir-faire, etc., ce qui est de l'ordre du « recevoir » et pourrait motiver des personnes nouvelles.

Autre exemple, sur une journée de JNSC en 2018 en été, 17 événements ont eu lieu : pour 94 encadrants, 69 hommes et 25 femmes, et 7 moins de 26 ans. Une question posée dans les retours de bilan nous intéresse ici : avez-vous organisé un apéro/repas de convivialité avec vos bénévoles pour les JNSC ? 31 non, pour 39 oui... un petit peu plus que la moitié ! C'est à ma connaissance le seul recensement d'actions organisées pour les bénévoles lors d'un engagement fédéral.

3.2 PROFESSIONNALISATION DE L'ENCADREMENT DES JEUNES

Le développement des pratiques que propose la FFS, notamment envers les jeunes, est une priorité à tous les niveaux (fédéral et ministériel). Les initiatives se multiplient et se diversifient, la réglementation s'intensifie et tout cela nous amène à un niveau où le bénévolat ne peut plus répondre seul. De plus, une carrière dans les métiers du sport ou bien une expérience professionnelle dans les instances dirigeantes de la pratique sportive

est un débouché mis en avant pour toute la jeune génération.

Nombre de professionnels sont de vrais passionnés qui ont fait le choix de vivre de leur passion. Ils maintiennent une relation étroite avec la FFS. Ils sont alors de vrais éléments moteurs, investissent beaucoup d'énergie et de compétences dans les structures fédérales et dans les actions qu'ils mettent en place.

QUATRE CATÉGORIES DE PROFESSIONNELS À LA FFS

Les fonctionnaires ou agents de l'État rattachés au ministère des sports

La DTN (direction technique nationale) et les CTN (conseillers techniques nationaux) « contribuent directement à la mise en œuvre de la politique sportive de l'État et sont garants de la cohérence entre les projets sportifs des fédérations et les orientations prioritaires

du ministère de la santé et des sports. Ils s'assurent de la bonne utilisation des crédits publics {...} ».

La DTN est placée sous une double autorité : autorité hiérarchique du ministère des Sports, autorité fonctionnelle du président de sa fédération.

Les salariés du siège

Ils gèrent l'administratif et le fonctionnement fédéral au quotidien. Directeur administratif, secrétaire de direction, comptable, assistante communication et responsable informatique. Il peut y avoir en plus des stagiaires et/ou des emplois civiques, selon les besoins et les opportunités. Ils sont sous l'autorité du conseil administratif de la FFS et de son bureau, qui eux sont tous des bénévoles.

Employés des structures décentralisées

Les CTF (conseillers techniques fédéraux) et CTR (conseil technique régional) employés par les structures fédérales décentralisées ont des missions qui peuvent varier d'un CDS (ou d'un CSR) à l'autre. Le financement de leur poste dépend du montage du projet avec les financeurs territoriaux (le conseil départemental, le conseil régional, des actions de guidage, des sorties scolaires, des actions environnementales, etc.). Ils sont actuellement sept. Six avec un profil de technicien spéléo ou canyon (DE/BE, DEES, etc.) et deux au profil spécialisé environnement. Il est à noter que depuis janvier 2024 un poste de CT est partagé entre une commission nationale (environnement) et un CDS (46). En 2013, il est estimé en moyenne que 37 % des actions de CTF sont consacrées au développement de la pratique et à l'accueil jeune et famille (voir bilan CTF 2013 sur le site fédéral).

Les DE ou BE vacataires

Ils sont employés soit par la FFS directement, soit par les structures décentralisées (CDS, CSR, clubs). Ils sont chargés de missions ou bien prestataires, sur des actions d'encadrement, d'aménagement de sites, d'animations, etc. La FFS a participé pleinement à l'élaboration des contenus du diplôme « brevet d'État » dans le début des années 1990. Aujourd'hui encore elle milite pour maintenir un lien entre l'activité fédérale et le cursus de formation professionnelle. A ce titre, les futurs DE doivent faire un stage en milieu fédéral dans une action menée par un professionnel engagé par la fédération.

La fédération a mis en place avec le SNPSC (syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon) un label pour les éducateurs et structures professionnelles qui souscrivent aux recommandations et réglementations fédérales. Le label est attribué par un groupe d'élus nationaux et de la DTN sur avis des responsables fédéraux locaux. Les professionnels et structures détenant le label seront alors des partenaires privilégiés sur les actions fédérales. Il existe actuellement 18 labels professionnels.

PROFESSIONNALISATION = DÉMOTIVATION DES BÉNÉVOLES ?

Une bonne partie des fédérés n'accepte pas l'idée d'avoir recours à des professionnels pour encadrer les jeunes. Ils estiment que cela doit rester une affaire de club. La culture fédérale se perpétue par ses membres.

La peur est que les initiations deviennent une source de consommation. La pratique se résume à un simple divertissement.

Ensuite il est souvent vu que lorsqu'il y a un professionnel en place ou engagé occasionnellement, les bénévoles profitent alors de l'aubaine et se retirent de leurs engagements. La démotivation (ou l'exaspération) apparaît

souvent dans la réflexion « je fais la même chose que lui et il est payé ? ».

Il y a souvent un gros manque de discussion entre les deux parties, pour que chacun connaisse sa place et « reconnaître » la place de l'autre.

La gestion des missions et des postes de travail est faite par les bénévoles. C'est un cercle vicieux qui alourdit le dirigeant, car il doit d'une part gérer un dossier lourd administrativement (l'embauche et la pérennisation d'un poste de salarié) et d'autre part maintenir la motivation des bénévoles autour de lui.

4 IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA SURFRÉQUENTATION DES CAVITÉS D'ENCADREMENT

La FFS a une délégation du ministère de l'Environnement qui se traduit sous forme d'agrément de protection de l'environnement, comme beaucoup d'associations naturalistes. Nous sommes la seule fédération sportive à avoir cet agrément. Elle nous est octroyée comme pratiquants privilégiés d'un milieu

spécifique et difficile d'accès. C'est de notre devoir de répondre aux engagements de cet agrément. Et nous sommes acteurs partenaires avec d'autres associations de protection et de conservation, dans la mise en place de réglementation pour la protection du milieu.

« CAVITÉS SACRIFIÉES »

Chaque massif karstique a son lot de grottes qui se prêtent le mieux à l'initiation et à l'encadrement. Ces cavités « faciles » sont accessibles à de nombreux spéléologues, malheureusement pas tous avertis du respect de leur lieu de pratique. La surfréquentation entraîne une dégradation rapide à plusieurs niveaux :

- la gestion des parkings extérieurs/accès en extension continue,
- la dégradation des paysages (tags, jet de boules d'argile, déchets, etc.),
- la dangerosité (patinage de la roche, salissures recouvrant les cheminements, usure des prises),
- les équipements en fixe (brochage et « spottage » de plusieurs voies, aménagement de passages (cordes, filets, barres inox/fer, bois, grillages, etc.) plus ou moins entretenus,

- une perturbation de la faune cavernicole, par les déchets de nourriture qui deviennent moisissures sur les lieux de pique-nique.

Nous avons tous conscience que la cavité est alors « sacrifiée » aux besoins mis en œuvre pour faciliter la découverte du milieu souterrain.



ATTENTION :

il n'y a pas que les cavités d'encadrement qui sont dégradées (et toutes ne le sont pas !).



EVEIL À LA PROTECTION DU MILIEU SOUTERRAIN

La charte des pratiquants fédérale met en valeur le milieu souterrain et notre responsabilité en tant que spéléologues au respect et à la protection des sites. Dans le contexte d'une sortie avec des jeunes, c'est aux cadres de transmettre au plus tôt les bons comportements à leurs élèves.

Le cadre peut se former sur la connaissance et la préservation du milieu. Cela apportera des outils variés mobilisables pour d'une part construire des plages de repos et de divertissement entre les moments plus « actifs » d'une séance. D'autre part transmettre des connaissances sur le contexte dans lequel on évolue augmente les capacités d'autonomie et de progression en sécurité du groupe. Nul besoin d'être expert (ou de vouloir le devenir) pour s'intéresser au milieu souterrain et mieux percevoir l'environnement dans lequel on pratique notre activité.

La spéléologie est « à la fois activité sportive et exploration scientifique, [elle] est un sport intrinsèquement basé sur des fondements interdisciplinaires » (THOMINE CHIGOT 2020, p. 23). L'observation du milieu est un premier pas vers sa protection. La compréhension du système karstique a une relation avec le cursus scolaire et universitaire essentiellement au travers des matières des sciences de la vie et de la terre mais aussi d'autres savoirs enseignés. On peut les ranger en trois grandes disciplines :

- Science « dures » : ressources en eaux et hydrologie, formation des grottes et géologie, connaissance de la faune cavernicole, cartographie et topographie (physique, chimie, développement durable, SVT, mathématique, numérique)
- Science « sociales » : occupations des grottes (histoire, économie)
- Littéraire et artistique : récits et imaginaires, photographie souterraine, arts rupestres (français, arts plastiques)

La commission environnement propose une mallette pédagogique pour aborder de façon ludique les thèmes liés à la connaissance du milieu. Les objets seront facilement transportables sous terre ou en canyon.

Il est également possible de mobiliser les jeunes sur des actions de dépollution et de nettoyage de cavités et de sites pollués. Cela participe à les rendre responsables et actifs sur l'héritage qu'on leur lègue et à nous rendre en tant qu'adultes plus attentifs aussi.



5 ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Nous vivons un contexte sociétal en pleine évolution sur le plan de la lutte contre les maltraitances et les violences à caractères sexuels. Beaucoup de débats ont lieu mais les avancées se font attendre. Nous commençons tout juste à comprendre que les agressions ne se cantonnent pas à un secteur en particulier dans un groupe social, mais que cela touche toutes les couches sociétales et tous les lieux de vie.

Le monde du sport est un milieu qui a récemment connu de nombreux scandales d'abus sur mineurs. Le ministère des sports a depuis renforcé les mesures pour préserver l'intégrité physique et morale des jeunes dans toute leur diversité. Il a demandé à chaque fédération sportive de faire le nécessaire pour inclure les mesures de prévention et de lutte dans son fonctionnement.

HONORABILITÉ DES CADRES ET DIRIGEANTS À LA FFS

Le contrôle d'honorabilité mis en place en 2021 demande aux pratiquants qui ont soit un rôle d'encadrant soit une responsabilité de dirigeant de se déclarer, lors de leur prise de licence, pour un contrôle via le fichier numérique du Ministère de la Justice de leur casier judiciaire. Les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (établissement d'activités, physique et sportive) soient interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Est « éducateur sportif » tout licencié, détenteur ou non d'un diplôme ou brevet fédéral, exerçant des fonctions, à titre rémunéré ou bénévole,

d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, auprès de tous publics, mineurs ou majeurs. Un EAPS est une entité qui organise la pratique d'une activité physique ou sportive au sein de la fédération. Cela inclut donc la fédération elle-même, les comités régionaux, départementaux, les commissions et les clubs. Les intervenants de toutes ces structures qui pourront donc faire l'objet d'un contrôle d'honorabilité sont toutes les personnes titulaires d'un mandat social (c'est-à-dire tous les élus), salariés ou bénévoles chargés de l'organisation générale.

LUTTE CONTRE LES MALTRAITANCES

La FFS a voté en 2019 une charte éthique et déontologique dont voici un extrait : « Les dirigeants des associations composant la FFS ont un rôle majeur à jouer auprès de tous leurs membres, surtout des plus jeunes, dans l'apprentissage, l'explication et la nécessité de respecter ces différentes chartes et codes. [...] Les pratiquants, cadres et dirigeants doivent rester mesurés dans leur attitude, contrôler leurs propos, leurs réactions et leurs émotions

en toute occasion, quels que soient les enjeux médiatiques, économiques, cultuels, territoriaux ou familiaux ».

La maltraitance ne se traduit pas par un seul acte, geste ou parole, mais en une multitude de possibles. Pour en reconnaître toute l'étendue et prévenir le dommage, il est indispensable d'être vigilant, de proposer des moments de parole et d'écouter.

LES PRINCIPALES FORMES DE MALTRAITANCE

- La maltraitance physique : agression physique (coups, blessures, brutalités, contentions physiques, atteintes physiques), par exemple due à la pratique sportive intensive ou non contrôlée. Non-respect des contraintes de l'appareil locomoteur et de l'organisme, les dommages métaboliques (perte de poids, déshydratation).
- La maltraitance psychologique : atteinte psychologique, notamment des dénigrements, menaces, le recours à un langage grossier, les insultes, familiarités, l'humiliation, l'infantilisation, le chantage affectif...
- Le risque sexuel : Tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avance de nature sexuelle. Cette typologie regroupe les atteintes et agressions sexuelles ainsi que le voyeurisme, l'exhibitionnisme, le harcèlement sexiste.

- Le risque par négligence : ignorance ou manque d'intérêt et d'attention aux besoins de la personne, absence délibérée de réponse à ses besoins, négligence ou refus d'information sur les risques pour la santé/l'intégrité de la personne, maintien d'une activité au-delà des limites énoncées par la personne. Exposition délibérée à une atteinte à l'intégrité de la personne, maintien ou reprise d'activité malgré une situation pathologique connue.



Pour plus d'information voir les guides issus du ministère des sports et DRJSCS notamment : « Lutter contre la maltraitance » ou « Guide juridique prévention violences dans le sport », voir bibliographie.

PROTECTION DES MINEURS

La maltraitance des enfants se définit comme : « Toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalité physique et mentale, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitement ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle ». *Convention Internationale des Droits de l'Enfant – CIDE/ONU, 1989.*

En France, la loi du 5 mars 2007 (renforcée en 2016, puis 2021) réformant la protection de l'enfance poursuit trois objectifs : renforcer la prévention, améliorer le dispositif d'alerte

et de signalement, diversifier les modes d'intervention auprès des enfants et de leur famille.

La majorité sexuelle est fixée par la loi à 15 ans. Ainsi, pour un majeur, toute relation sexuelle avec un mineur de moins de 15 ans est interdite. Le mineur de 15 à 18 ans est libre d'entretenir des relations sexuelles à condition d'être consentant et que ce ne soit pas avec une personne ayant autorité sur lui (professeur, cadre, éducateur, etc.).

MIXITÉ – ÉGALITÉ DES CHANCES

Les enjeux de la mixité dans le sport paraissent évidents en premier lieu, cependant il n'en est rien. Il y a beaucoup d'écrits théoriques sur le sujet mais les études de terrain dans les activités sportives sont rares. Elles sont essentiellement liées aux activités en milieu scolaire ou périscolaire .

La mixité à la FFS est abordée par le concept de féminisation de la pratique. L'effort s'est porté sur l'accès aux diplômes et aux postes de dirigeantes. L'obligation de parité lors d'élections à des postes de responsabilité dans les structures a mis en place des binômes tantôt sincères et tantôt de façade. Mais néanmoins

cela a permis à de nombreuses femmes de s'investir, de se former et d'être visibles. Il faut aussi laisser le temps pour que les habitudes et les expériences prennent le relais des lois et que la mixité rentre dans les normes de fonctionnement de notre fédération.

Si l'on s'intéresse de façon plus générale au sujet de la mixité et de l'égalité d'accès à la pratique dans un groupe de jeunes en formation, il faut lire les rares études publiées sur l'EPS en milieu scolaire et universitaire.

Pour une grande majorité d'enseignants EPS les différences physiologiques et de tempérament semblent incontournables. Dans la réalité du quotidien d'une classe, la mixité est détournée en faisant des groupes et des sous-groupes. Il existe un curriculum caché généré par l'institution. Les enseignants produisent et mettent en place une pédagogie orientée/sexuée. Les filles sont perçues comme reproduisant et répétant le savoir, plus attentives aux consignes, elles sont dociles. Les garçons eux sont perçus comme productifs, engagés, volontaires, indisciplinés, on compte sur eux pour maintenir l'ambiance sportive. Les professeurs perçoivent la mixité comme une hétérogénéité supplémentaire à gérer. Il y a trois attitudes type : soit l'ignorer, soit s'adapter aux différences, soit mixer constamment les groupes pour maintenir les niveaux. Quand on demande aux élèves (questionnaire posé aux élèves), les garçons sont plus favorables à la mixité que les filles. Mais les garçons dominants veulent rester entre eux pour sublimer leur performance. Les filles veulent bénéficier de l'aura positive en étant avec les mâles dominants. Ce sont les garçons de moindre niveau sportif qui préfèrent la mixité. (V.Schreiner 2014, G.Cogerino 2009).

Les théoriciens sont majoritairement contre la mixité à l'école ; elle affaiblirait les esprits en leur offrant la promiscuité du sexe opposé et le libre cours aux pensées les plus folles. D'autres pensent que le contexte de mixité renforce les situations et les stéréotypes du comportement patriarcal : les cours d'EPS reproduisent et entretiennent un bastion de la domination

masculine. Le système éducatif courant est basé sur un stéréotype masculin traditionnel et autoritaire. Les classes mixtes transposent et infligent aux élèves cette brutalité. Il y a une participation moindre des filles en présence de garçons. Les garçons sont dominants en sports collectifs mais ne vont néanmoins pas au bout de leurs capacités, ayant peur de se dépasser. Pour protéger les filles on accentue sans le vouloir les préjugés à leur encontre. Le sport véhicule des idéaux de performance, d'épreuves de force. Sans changements de l'approche pédagogique, il ne peut y avoir de bénéfice pour aucune des parties (filles, garçons et professeurs).

Le groupe mixte doit être un lieu de découvertes et d'échanges. Une éducation orientée vers la maîtrise plutôt que la compétition favorise l'émulation et la mixité.

L'auteur (H.Harnois, 2007) donne trois axes de travail :

- ① - L'estime de soi est liée aux besoins fondamentaux : qui sont directement liés à la motivation.
- ② - Favoriser l'apprentissage individuel dans le cadre du collectif.
- ③ - Environnement équitable : il faut d'abord reconnaître qu'il y a iniquité. Puis mettre en place des projets pédagogiques qui permettent à chacun-e de s'épanouir



6 CONCLUSION PREMIÈRE PARTIE

En conclusion de cette première partie, nous avons vu que la stabilité du nombre des licenciés -26 ans est dû à un effort continu des bénévoles. Cela engage une réflexion sur ce qui en découle.

L'analyse **des chiffres** et de la documentation fédérale a mis en évidence et en corrélation, d'une part la stabilité de la courbe du nombre de -26 ans inscrits, et d'autre part le début d'une politique fédérale visant le recrutement et la formation de jeunes. (voir tableau chap. 2 de la partie 1).

Une analyse plus détaillée des chiffres permet de voir que malgré la stabilité apparente de la courbe, il y a un mouvement dans les classes d'âges. La classe d'âge des « Femmes -18 ans » augmente régulièrement, alors que la classe « Hommes de 18/26 ans » diminue. Les classes « Femmes 18/26 ans » et « Hommes -18 ans » sont relativement stables.

On retrouve en regardant la pyramide des âges les classes 13-14-15 ans comme étant celles les plus importantes chez les femmes. Malheureusement il y a ensuite une perte importante chez la femme jeune adulte dès 15/16 ans, et qui ne reviendra jamais au nombre des licenciées adolescentes. Les hommes (toujours beaucoup plus nombreux), ont eux aussi une classe d'âge prédominante aux alentours des 13/15 ans. Et s'il se perd beaucoup d'effectif chez les jeunes adultes, ils redeviennent largement majoritaires de 40 à 55 ans.

C'est une chose très intéressante de voir que les « femmes -18 ans » sont de plus en plus nombreuses. Il serait intéressant de faire le suivi des inscriptions pour ce groupe d'âge.

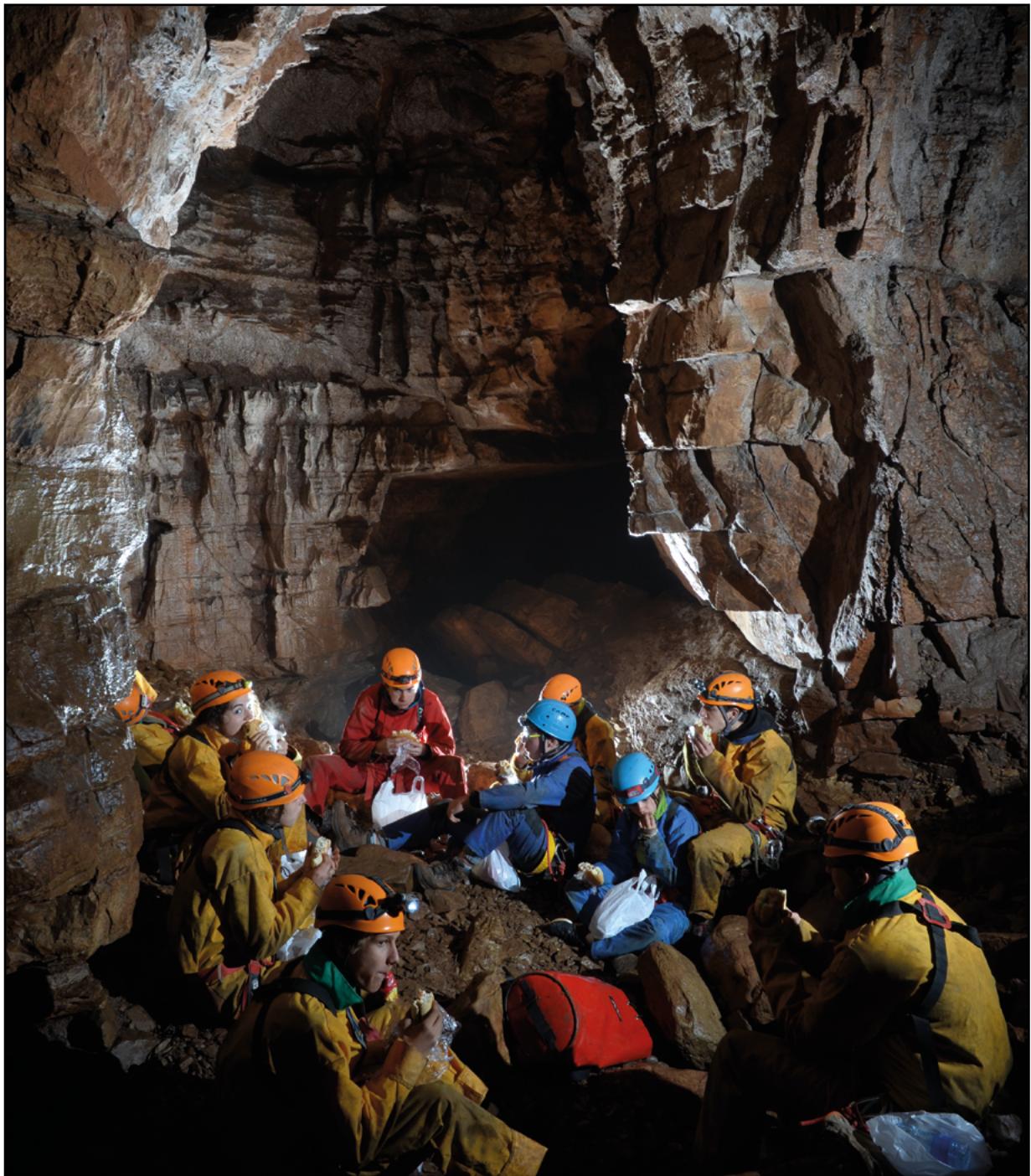
La spéléologie comme activité a sa place dans un contexte de **multi-activité** que les jeunes approuvent et qui est déterminant dans leur développement. On retrouve dans l'activité spéléologie (+ canyon et plongée souterraine...) plusieurs domaines de compétence.

La fédération a mis en place plusieurs actions qui vont occuper tous les champs possibles d'accueil des jeunes dans l'activité. Les actions envers les **scolaires** sont parmi celles qui vont permettre à la fédération de se positionner dans les sports référencés dans le dispositif d'éducation national.

L'essentiel de l'activité se passe en **milieu** spécifique avec une écologie caractéristique fragile. Cela impose une attention à l'usage que l'on en fait. Certaines cavités utilisées pour l'initiation souffrent de surfréquentation. L'éveil à la connaissance et à la protection du milieu doit devenir un apport majeur de formation des jeunes. En plus d'être déterminants pour la préservation même de l'activité, cela apporte une meilleure connaissance et donc plus de sécurité.

Le **bénévolat** tient une place prépondérante dans la mise en place et le suivi de formation des jeunes. Les bénévoles sont de toutes catégories sociales et d'âges. Il n'existe pas de documentation fédérale à destination des jeunes sur la fonction qui décrit les engagements et avantages possibles à en tirer. La **professionnalisation** se met en place avec difficulté. Les postes de salarié-e-s se diversifient mais avec une certaine lenteur dû au travail énorme de gestion que cela demande.

Le **contexte réglementaire et sociétal** nous engage à mettre en place des mesures de prévention et de lutte contre les violences et discriminations au sein de notre pratique. Au premier abord, il semble que nous sommes protégés des événements qui frappent la communauté sportive depuis quelques années. Cependant cela reflète une prépondérance du discours patriarchal dominant. Une information étendue à l'ensemble des fédérés reste à réfléchir et à mettre en place.



La spéléologie est une activité sportive qui se pratique en **mixité**, sans compétition. Souvent pris pour un fait accompli, cela reste une rareté dans le milieu sportif, et reste peu étudié ni valorisé.

Les aspects qui entourent la pratique de l'encadrement des jeunes au sein de nos actions fédérales est un champ d'investigation très large qu'il a fallu synthétiser au risque de trop orienter ma démarche analytique. Cette vue d'ensemble demande maintenant une mise en perspective avec le terrain. C'est ce qui est présenté en deuxième partie.

2ÈME PARTIE MON TRAVAIL DE RECHERCHE

1 DÉFINIR UNE PROBLÉMATIQUE

La FFS au travers de ses fédérés mène de nombreuses actions d'accueil et de formation auprès du public jeune. Et pourtant l'âge moyen des licenciés continue d'augmenter.

Le groupe des très jeunes adhérents est en accroissement grâce au travail des EDSC et des scolaires qui fédèrent leurs membres. Mais une fois leur cursus de formation fini, très peu se fidéisent et restent membres de la FFS. Y a-t-il moyen de remédier au problème, notamment en améliorant l'accueil dans les structures de la FFS ? C'est ce que je commenterai en deuxième partie de ce chapitre.

Cette première partie de mon travail présente des pistes de réflexion sur les méthodes d'encadrement.

Beaucoup de bénévoles (cadres et dirigeants) ont une volonté de partage de leur passion mais manquent de discernement sur les besoins spécifiques des jeunes d'aujourd'hui. Et les jeunes qui continuent et s'engagent eux-mêmes dans l'encadrement sont en manque de formation et d'accompagnement.

Avant de m'engager dans des propositions, j'ai voulu consulter mes pairs et recenser les moyens déjà mis en place dans les structures décentralisées. Le questionnaire sur les pratiques d'encadrement, bien qu'imparfait, amène pas mal d'informations sur les façons de faire et sur les états d'esprit dans lesquels se pratiquent l'accueil et la formation du jeune public.



QUEL QUESTIONNAIRE ET POURQUOI ?

L'idée était de faire un questionnaire qui répondrait à trois besoins :

- Compiler des données « du terrain » sur la diversité des actions d'accueil et de formation des jeunes. Qui encadre ? La récurrence, la fréquentation et la qualité de ces actions.
- Recueillir (si elles existent) des situations ou des comportements inadaptés, et par suite des actions de terrain engagées pour y remédier
- Amener le plus de monde possible à se sentir concerné, pour ensuite devenir acteur et influer sur les comportements (réveil/éveil des consciences)

Pour simplifier la problématique, le questionnaire a réduit le public « jeune » concerné au mineur.

Le questionnaire « Pratiques de l'encadrement des mineurs à la FFS » a été envoyé le 18 octobre 2021 aux dirigeants des structures affiliées FFS (clubs, CDS, CSR, CA), puis le 19 octobre 2021 aux brevetés des trois écoles, cela fait 2488 mails.

Il y a certainement une multitude de doublons dans les envois, car beaucoup de dirigeants sont également brevetés. Le premier mail, adressé aux dirigeants, les invitait à transférer le questionnaire à l'ensemble des membres de leur club ou structure participant à de l'encadrement de jeunes, qu'ils soient brevetés ou non. Il est donc difficile de savoir combien de personnes ont reçu le questionnaire.

A la clôture du questionnaire le 17 novembre 2021, il y avait 303 réponses. Cela fait un rapport de 12,3 % de réponses. Cela fait à mes yeux et au vu des contraintes, un bon taux de réponses.

Toutes les réponses ont été saisies dans un tableur Excel permettant de filtrer les réponses aux questions ouvertes en choisissant des mots clefs. Les réponses aux questions à choix multiples sont analysées en diagrammes.

L'analyse des données se focalise sur les diplômés (initiateurs, moniteurs, instructeurs) des écoles fédérales, toutes confondues. J'ai ajouté une fonction « aidant à l'encadrement » pour les non-diplômés qui encadrent. Dans les commentaires, pour la clarté de la lecture, je les assimile aux cadres.

Pour reconnaître un degré de responsabilité accru, potentiellement perçu par le répondant, la fonction de « dirigeant » est prise en compte. Et pour qualifier les réponses du point de vue professionnel, j'ai choisi deux paramètres :

- métiers liés à l'encadrement des mineurs, ont répondu en majorité ; profs, instituteurs, éducateurs, DEFA, ils sont 49 sur 303 répondants.
- métiers sportifs ont répondu en majorité des BE/DE, il y a aussi beaucoup de BAPAT, BAFA, prof d'EPS, AMM, CQP cordistes, ils sont 47 sur 303 répondants.

A ces deux paramètres j'ai ajouté aussi celui « d'organisateur ».

Plusieurs de ces paramètres peuvent se recouper. Dans l'analyse j'ai essayé d'éviter cet écueil le plus possible.

Pour l'étude des réponses aux questions ouvertes, j'ai fait le choix d'extraire des mots clés qui me paraissent représentatifs.

La liste complète des questions se retrouve dans l'annexe.

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

QUI ENCADRE ET QUOI ? (QUESTIONS A1 À A9) :

Le tableau montre comment les cadres et les aidants se positionnent dans les fonctions de dirigeants, d'organisateurs.

C'est une vue globale. Plus loin nous regarderons plus en détail chaque niveau des cadres.

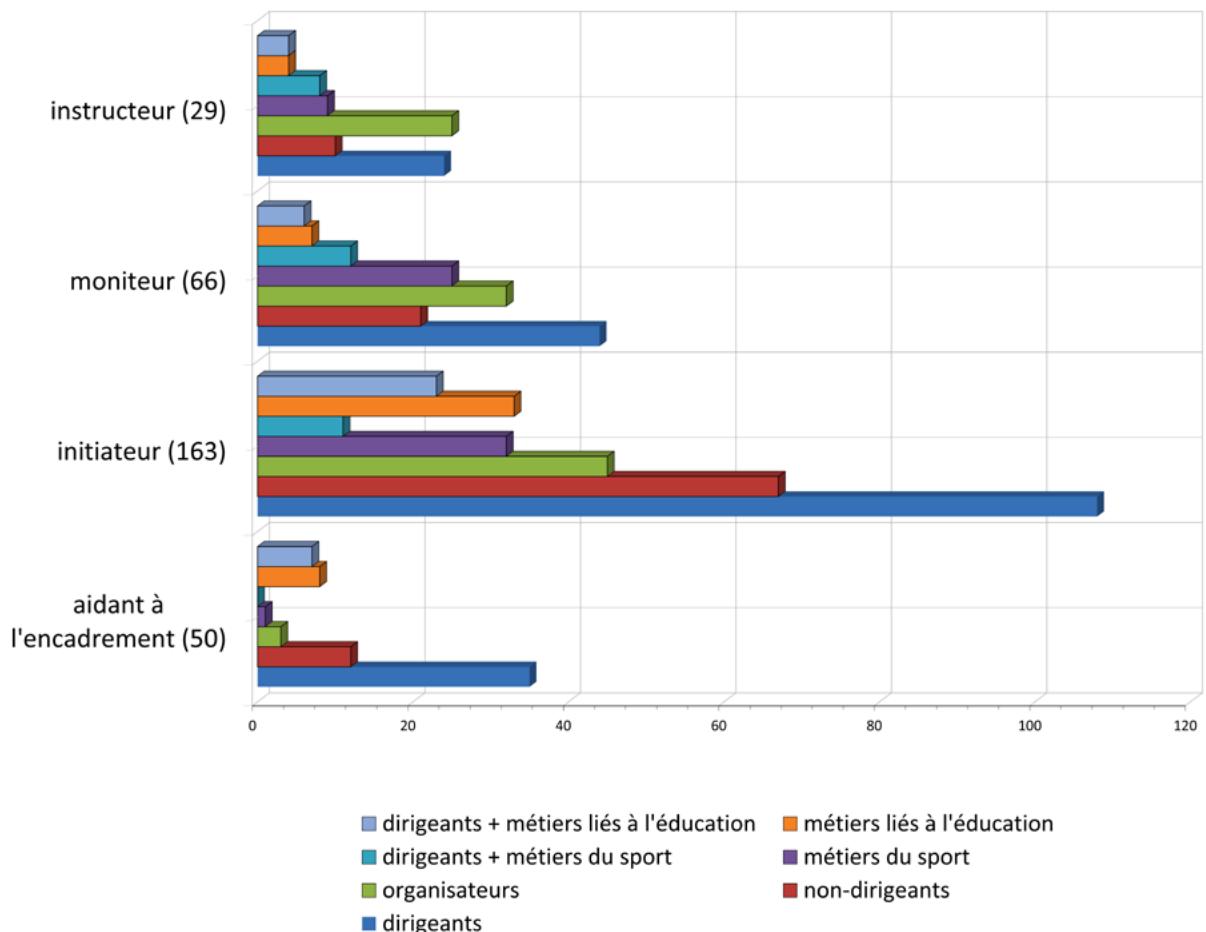
Les dirigeants initiateurs ressortent très majoritaires.

Qui encadre quelles actions ?

Ici pour chaque cadre, j'ai classé les réponses suivant

- L'engagement fédéral (dirigeant, organisateur) ou pas.
- Les organisateurs.
- Ayant un métier lié au domaine du sport.
- Ayant un métier lié à l'encadrement des mineurs.

Répartition des diplômés en rapport aux fonctions fédérales

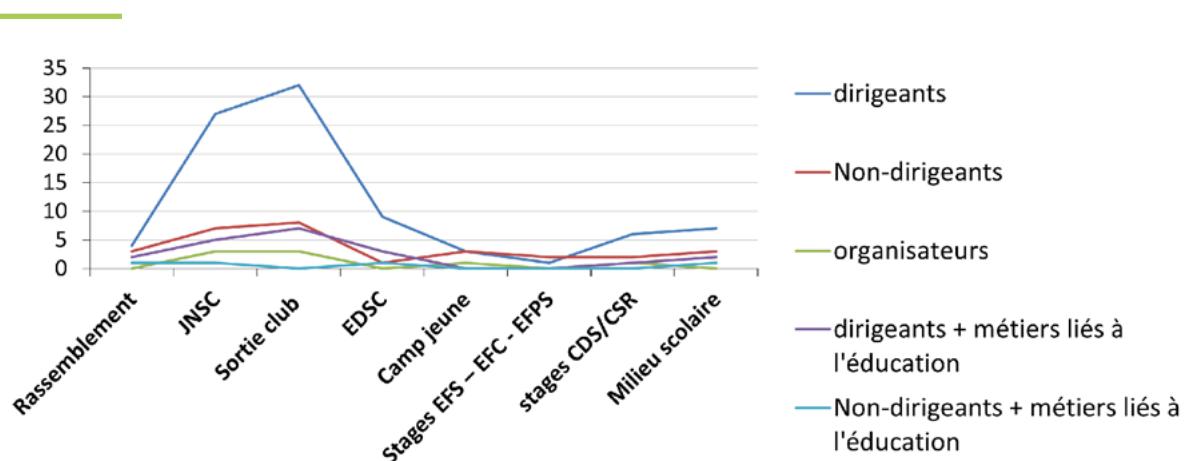


AIDANTS

Tableau répartissant le total des personnes aidant à l'encadrement, sur leurs différents engagements fédéraux ;

Aidants (50)	Total :
Dirigeants	35
Non-dirigeants	12
Organisateurs	3
Métiers	7
Dirigeants + métiers	1

La courbe « dirigeants » se détache nettement sur les actions JNSC et club. Et reprend un peu sur les stages CDS/CSR et les actions en milieu scolaire.

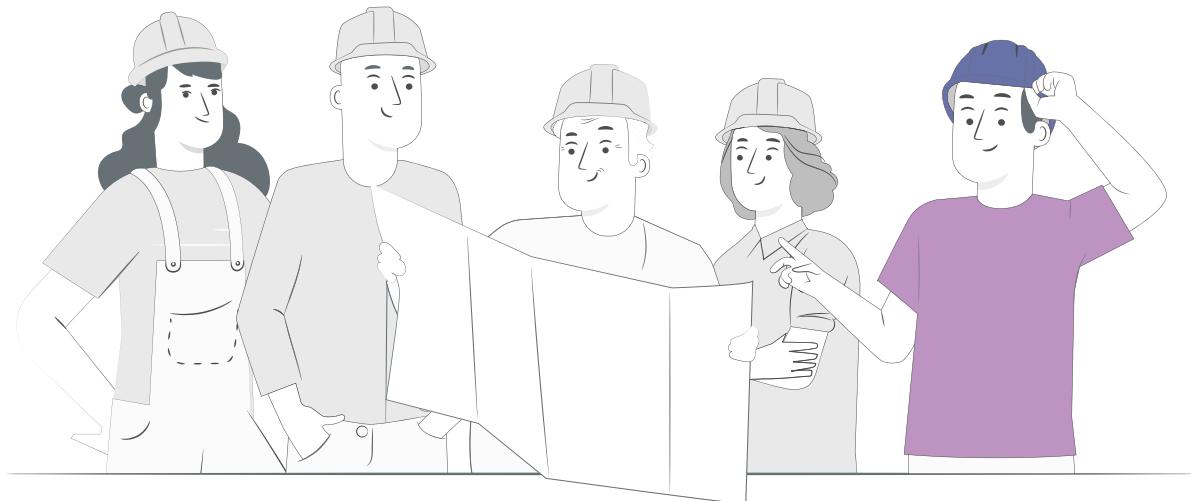
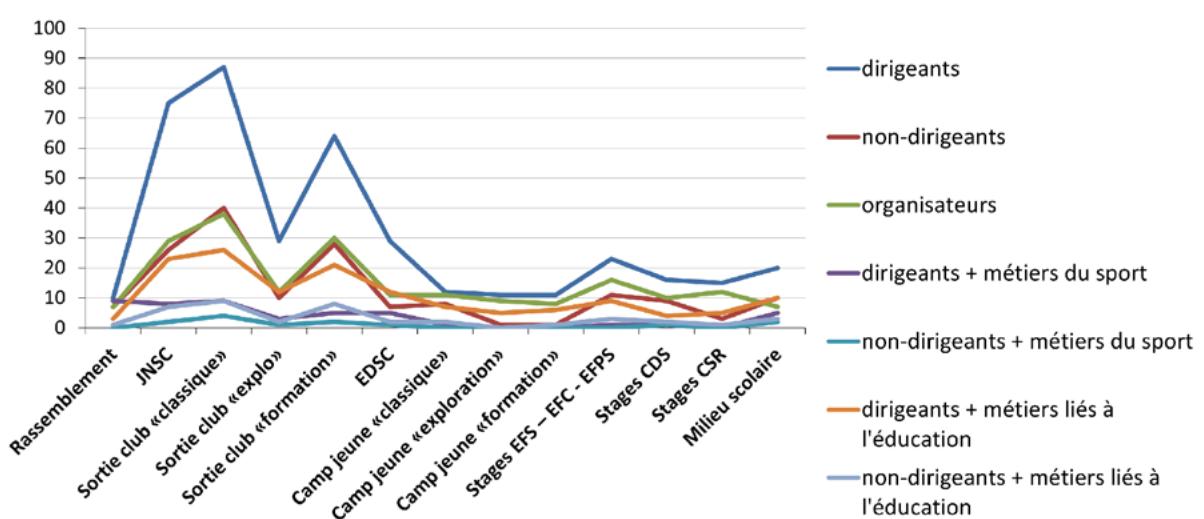


INITIATEURS

Tableau répartissant le total des initiateurs sur leurs différents engagements fédéraux ;
Plusieurs répondants cochent plusieurs cases.

Initiateurs (163)	Total :
Dirigeants	108
Non-dirigeants	56
Organisateurs	45
Métiers	32
Dirigeants + métiers	11

On peut noter que pour les camps jeunes « exploration » et « formation » il n'y a pas de réponses d'initiateurs dirigeants ou avec un métier lié au sport.

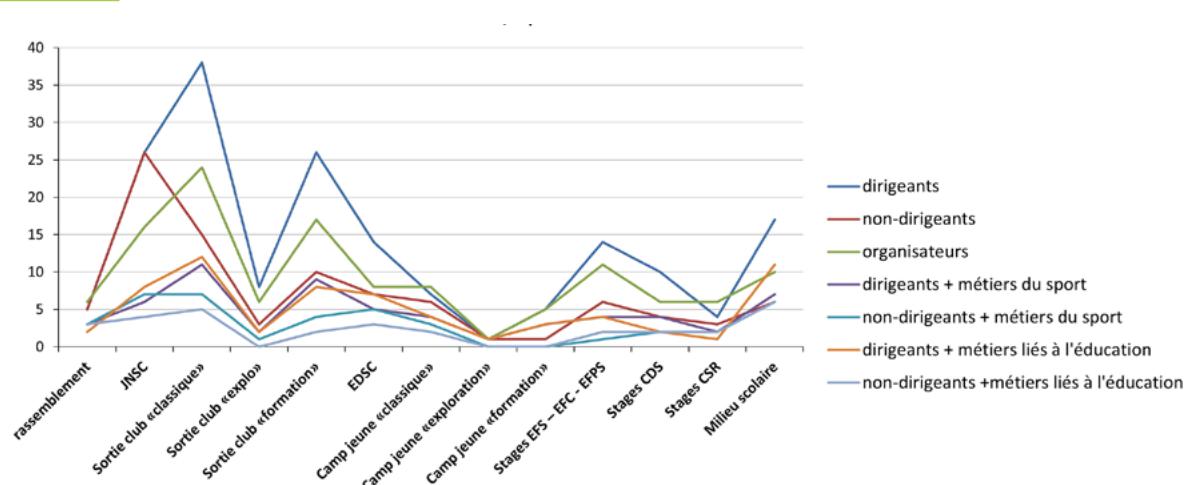


MONITEURS

Tableau répartissant le total des moniteurs sur leurs différents engagements fédéraux ; Plusieurs répondants cochent plusieurs cases.

Moniteur (66)	Total :
Dirigeants	44
Non-dirigeants	23
Organisateurs	32
Métiers	25
Dirigeants + métiers	12

On peut noter que pour les camps jeunes « exploration » et « formation » le prorata de moniteurs dirigeants avec un métier lié au sport est plus élevé qu'ailleurs. Certes cela concerne peu en nombre et en actions.

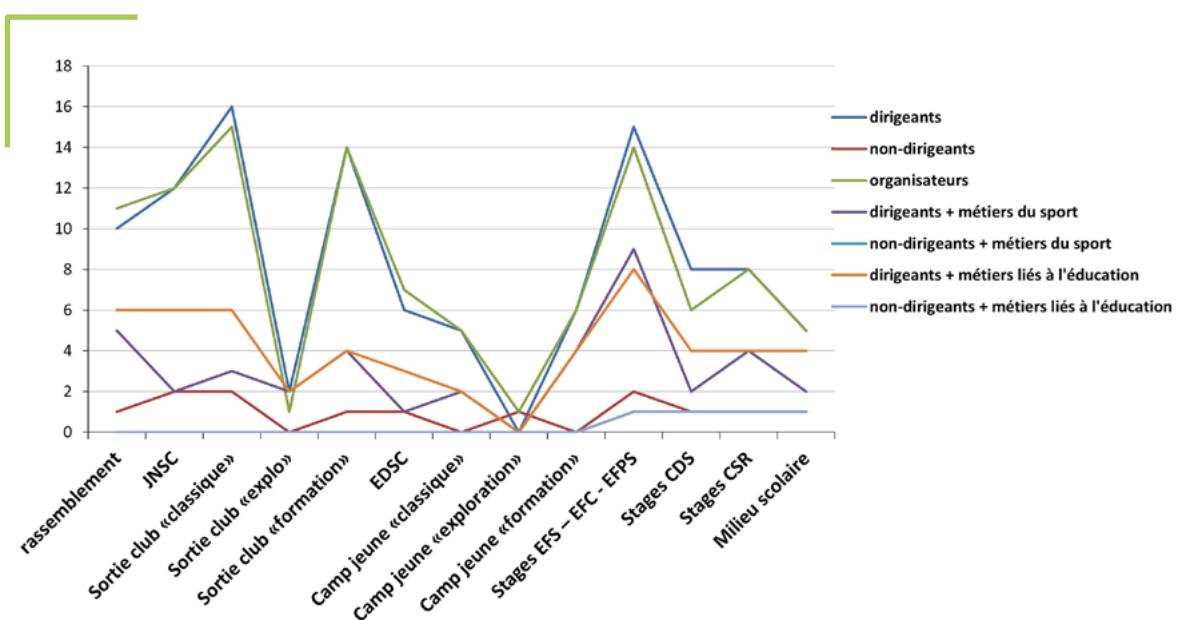


INSTRUCTEURS

Tableau répartissant le total des instructeurs sur leurs différents engagements fédéraux ;
Plusieurs répondants cochent plusieurs cases.

Instructeurs (29)	Total :
Dirigeants	24
Non-dirigeants	5
Organisateurs	25
Métiers	9
Dirigeants + métiers	8

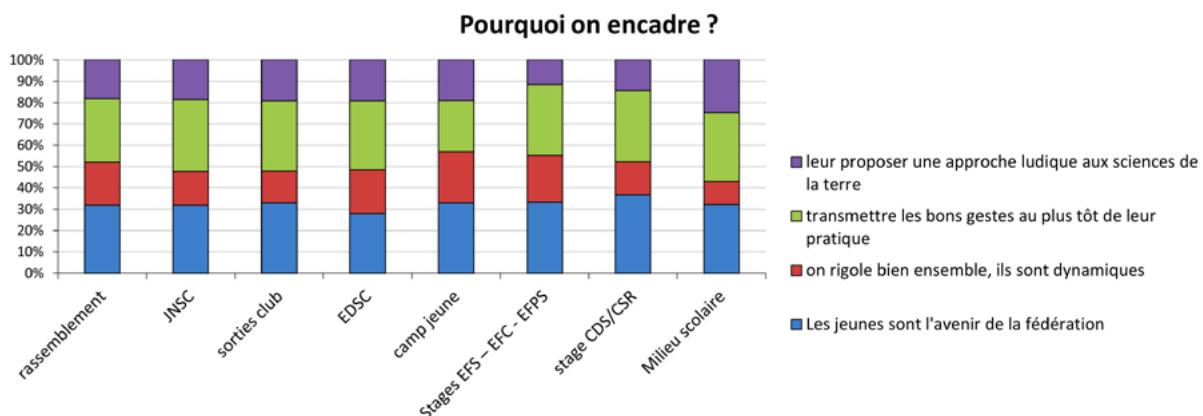
Les dirigeants sont aussi organisateurs. Les instructeurs avec un métier lié au sport sont aussi dirigeants. Il y a très peu de non-dirigeants. A noter la « chute » de la courbe sur les actions « explo » que ce soit en club ou en camp.



Leur motivation?

Sont regroupées ici les réponses à la question « Pourquoi encadrez-vous ? » en référence à l'action dans laquelle on peut encadrer, en regroupant pour une meilleure lecture les actions « clubs », « camp jeunes », et « stage CDS-CSR » qui sont très souvent cochées ensemble.

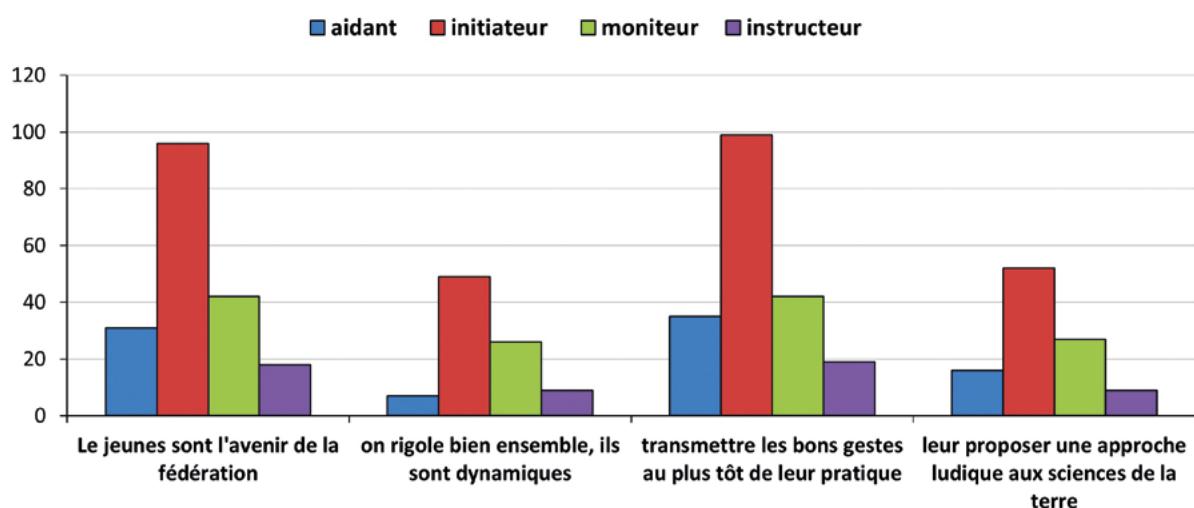
Il est intéressant de noter que sur les stages des écoles fédérales ou bien des structures décentralisées la réponse « leur proposer une approche ludique aux sciences de la terre » est beaucoup plus minoritaire que sur les autres actions.



Sont regroupées ici les réponses à la question « Pourquoi encadrez-vous les jeunes ? » au travers de chaque diplôme.

Le tableau « histogrammes groupés » permet de quantifier le nombre de réponses (colonne gauche). Il est fréquent que plusieurs cases soient cochées par un même répondant.

Pourquoi encadrez-vous les jeunes ?



LES CONDITIONS D'ENCADREMENT (QUESTIONS B2 À B11) :

Cette deuxième partie du questionnaire recherche des informations de terrain sur les conditions d'encadrement, sur l'organisation des sorties.

Combien de mineurs à la dernière sortie ?

Les réponses sont variées :

- 15 réponses en dessous de dix
- 10 réponses pour plus de dix
- 10 réponses pour plus de 20

Parmi eux combien de filles ?

Beaucoup répondent à environ un tiers.

Une réponse indique que les filles étaient majoritaires.

Fédérés ou coupons d'initiations ?

Une très large majorité ont fédéré les jeunes dans leurs structures.

A noter 5 réponses « pas de mineurs au club », 2 réponses « sortie collège UNSS », 3 réponses « assurance FFCAM », et 4 réponses « assurances professionnelles ».

Prendre en compte l'âge des participant.e.s?

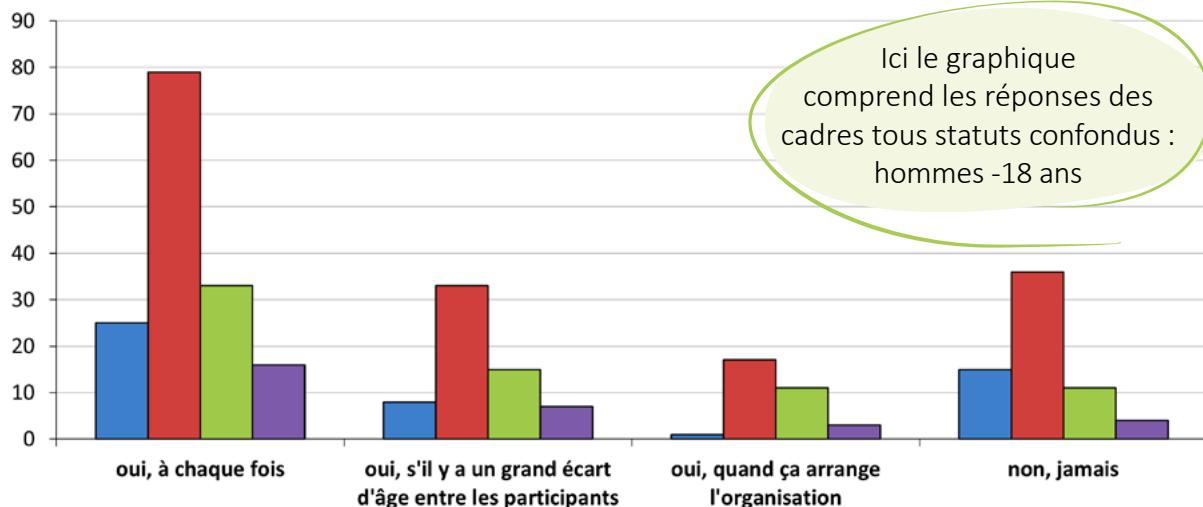
Les groupes de pratiquants en formation ou découverte sont généralement petits. Il est difficile de faire des groupes d'âges sans isoler les jeunes et de pénaliser la séance et eux-mêmes. Les classes d'âges sont très hétérogènes et semblent dépendre des opportunités. Les commentaires vont généralement sur le manque de personnes ressources pour encadrer, et une approche de l'organisation ou le niveau technique de chacun sont les déterminants. Les sorties scolaires sont minoritaires, il y a ici une prédominance des réponses et commentaires pour des sorties en clubs.



Si on pose la même question mais uniquement aux dirigeants, le graph est sensiblement le même sauf la colonne « non jamais » qui est nettement diminuée.

Pour organiser vos sorties, prenez-vous en compte l'âge des participant.e.s ?

■ aidant ■ initiateur ■ moniteur ■ instructeur



Détail des réponses en B-6
si « oui » précisez sur quels groupes d'âges vous vous basez

Il y a 176 cases « non vides » (beaucoup de réponses ne sont pas exploitables)

- 3 réponses **en dessous de 6 ans**
 (classe d'âge : 4/10 ans, 3/6 ans, 4/79 ans, en dessous de 8 ans)
- 7 réponses **à partir de 6 ans**
 (classe d'âge : 6/8 ans, 6/13 ans, 6/10 ans, 6/11 ans)
- 3 réponses **à partir de 7 ans**
 (classe d'âge : 7 mini (12 canyon), 7/8 ans, 7/77 ans)
- 12 réponses **à partir de 8 ans**
 (classe d'âge : 8/9 ans, 4 x 8/12 ans, 8/14 ans, 2 x 8/16 ans)
- 2 réponses **à partir de 9 ans**
 (classe d'âge : 9/11 ans, 9/14 ans)
- 11 réponses **à partir de 10 ans**
 (classe d'âge : 2x10/12 ans, 10/18 ans, 2x10/13 ans, 3x10/14 ans, 10/15 ans)
- 2 réponses **à partir de 11 ans**
 (classe d'âge : 11/17 ans)
- 7 réponses **à partir de 12 ans**
 (classe d'âge : 4x +12 ans, 2x 12/16 ans, 12/15 ans)
- 1 réponses **à partir de 13 ans**
 (classe d'âge : 13/17 ans)



Détail des réponses en B-7
sur quels critères adaptez-vous le taux d'encadrement lors de vos sorties ?

Il y a 230 cases « non vides ». Les mots que j'ai choisis sont génériques dans le sens d'être utilisés par le répondant comme référence principale.

- 45 réponses avec le mot **« niveau »** : représente les compétences, les capacités (physiques et/ou psychiques) du jeune
- 7 réponses avec le mot **« parent »** : présence du ou d'un parent
- 53 réponses avec le mot **« cavité »** : l'environnement décide ici du taux d'encadrement
- 28 réponses avec le mot **« cavité »** et **« difficulté »** : idem mais plus précis
- 22 réponses avec le mot **« âge »** : prise en compte souvent parmi d'autres facteurs
- 58 réponses avec le mot **« cadre »** ou **« encadrant »** (dont 3 « disponibilité des cadres »)
- 48 réponses avec le mot **« pour »** (idée de ratio) : souvent des réponses précises (2 pour 4, ou 1 pour 3, etc.)



Est-il préférable d'avoir un encadrement mixte (hommes/femmes), si le groupe de pratiquants mineurs est lui-même mixte (garçons/filles)

Le « oui » le remporte (124) face au « non » (88).
Ici pas de tableau graphique représentatif,

il me semble plus pertinent d'analyser les commentaires, classés en quatre groupes ; j'en ai extrait les mots clefs pour leur représentativité.

« Oui » en commentaire génré (où sont regardées les différences sociales, culturelles, entre les hommes et les femmes)	Les femmes sont : <ul style="list-style-type: none"> - plus adaptées - plus rassurantes - écoute/empathie/dialogue - pas nécessaire mais préférable - assurer les petits besoins - assurent avec les jeunes - divers problèmes... délicats à traiter par un homme
« Oui » en commentaire politique (où est pris en compte le contexte social – lutte féministe)	<ul style="list-style-type: none"> - fondamental - plus de filles que de garçons motivés - effet de modèles - donner une image non genrée de la pratique - aussi bien pour les femmes que pour les hommes - valeur socio-pédagogique - quotas de mixité
Commentaires qui voudraient bien faire avec un encadrement mixte mais qui ne peuvent pas ...	<ul style="list-style-type: none"> - manque de femmes expérimentées qui co-encadrent - les encadrantes potentielles ne sont pas diplômées - le faible taux de cadres au club - les petites structures - je prends qui veut venir
« Non » en commentaire ;	<ul style="list-style-type: none"> - pourquoi ? l'essentiel c'est la compétence - valeurs éducatives priment avant le genre de l'encadrant - prendre des précautions de base est suffisant - les enfants ne font pas de différence entre un homme et une femme - l'encadrant s'adapte à leur spécificité - dramatique de considérer que seule une femme peut enseigner à une fille - contre toutes les discriminations y compris positives - pas obligatoire pour des sorties ponctuelles - cela ne correspond pas à ma pratique de la spéléologie



Mélanger adultes et mineurs débutants ?

Les réponses ici recoupent ce qui est dit précédemment, pas de commentaire particulier trouvé sinon :

« Dynamise le groupe et favorise les échanges. Quand on est débutant, le fait d'être mineur ne change rien à l'affaire, on est tous spéléos. L'entraide se fait naturellement dans tous les sens (encadrant/confirmé/débutant, mineur ou non). Les mineurs sont parfois plus simples à gérer que les adultes. »

Faire appel à un pro pour l'encadrement ?

Le « non » l'emporte très largement (230), pour une minorité de oui (17), et 37 quelquefois. Encore une fois un graphique ici n'est pas utile, les commentaires sont bien plus intéressants : classés en trois groupes ; j'en ai extrait les notions clés.

Oui	<ul style="list-style-type: none"> - appel à professionnel pour les groupes de scolaires car difficile de trouver des bénévoles sur des horaires en semaine - il nous semble important que les jeunes soient encadrés par des professionnels assistés d'un membre bénévole pour faire le lien entre jeune et le club - manque de bénévoles ! Parce que EDS très fournie : entre 3 et 5 groupes différents par sortie
Interprétation des conditions d'encadrement en séjour déclaré ACM	<ul style="list-style-type: none"> - prof d' EPS obligatoire sinon pas de sortie dans le cadre des ACM - si c'est un ACM ou non. Donc sur le nombre de mineurs - pas de nécessité dans le cadre fédéral. Toutefois, pour les ACM, en l'absence de moniteur fédéral, la question s'était posée, mais sans concrétisation
Non	<ul style="list-style-type: none"> - trop cher, - il m'est arrivé de faire appel à un pro. Je n'ai pas renouvelé la démarche au vu de la très faible valeur ajoutée de l'opération - non et nous ne le souhaitons pas. Cependant s'ils sont des bénévoles fédérés ils sont les bienvenus - Si appel à un pro, ce n'est plus une sortie fédérale - niveau suffisant dans le club - encadrement assisté par les parents



Remarque :

L'accueil et la formation des jeunes se fait majoritairement dans des petites structures. Elles ont peu de moyens pour répondre à toutes les nécessités que peut demander l'encadrement de ce public dans son hétérogénéité. Les cavités sont choisies en fonction du groupe à défaut d'avoir, dans le club, les ressources pour faire autrement et cela ralentit ainsi une progression pédagogique. Quelques réponses marquent ce fait par des commentaires sur le manque de moyen humains en nombre, en mixité et en formation.

Le recours à la professionnalisation de la sortie est souvent une question de budget, ou bien d'un esprit fédéral très marqué.

L'idée que les spéléos sont une grande famille qui à les moyens internes d'accompagner les plus jeunes d'entre nous est fortement ressentie.

LES SITUATIONS QUI APPELLENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE**(QUESTIONS C1 À C3) :**

Dans cette troisième partie il n'y avait que des questions ouvertes. J'ai classé les réponses suivant des concepts clefs.

Témoins de comportements « déviants »

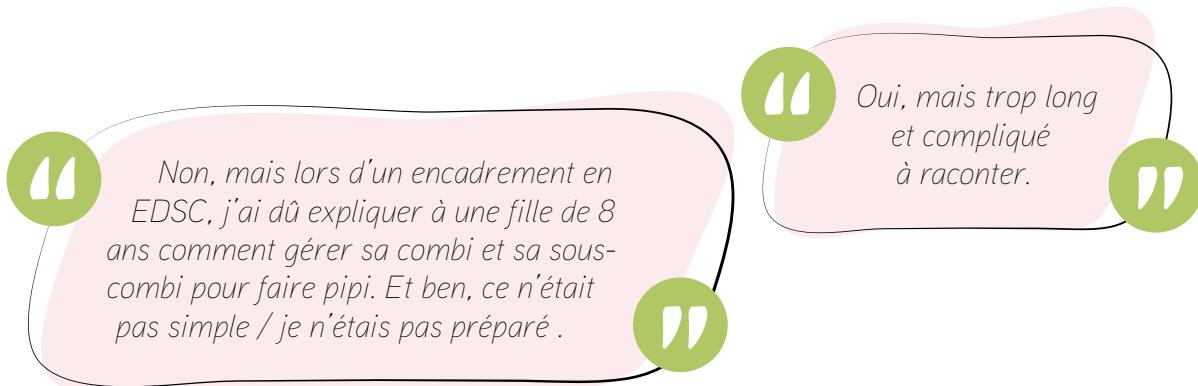
Le spectre des comportements « qui sortent de la norme » ou déviants est large. Afin de mieux me faire comprendre j'avais choisi pour

illustrer la question quelques exemples déjà vus ou entendus en réel autour de moi. Ils portaient sur : abus de langage, utilisation de produits interdits aux mineurs, proximité entre adultes et mineurs.

Il y a eu 38 témoignages de situations jugées inadaptées par les répondants, dont certaines se recoupent.



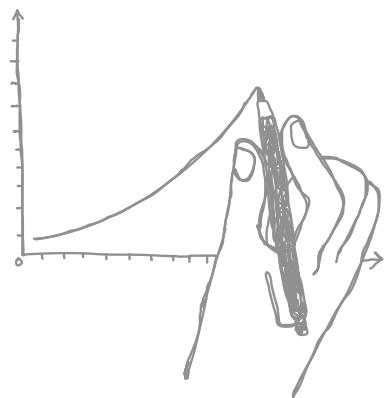
Présence d'alcool et de stupéfiants sur stage ou sortie ; 13 signalements	<ul style="list-style-type: none"> - consommation abusive - incitation des mineurs à boire - consommation avant de ramener des mineurs chez eux - soirées très arrosées
Proximités excessives, comportements mal appropriés ; 11 signalements (certains se recoupent)	<ul style="list-style-type: none"> - dans les moments « vestiaires » changement de tenue - mise en place matos perso - attouchement sexiste (main au cul accompagnée d'un commentaire dégradant) - proximité entre cadres et stagiaires - dortoirs mixtes de jeunes
Langage, comportement ; 11 signalements	<ul style="list-style-type: none"> - blagues sexistes, sexuelles, homophobes - remarques sur « les jolies vues » lors de passage d'une étroiture ou remontée sur corde - le terme « tafiole » - vocabulaire grossier, non adapté - être un bon père de famille avec des enfants qui ne sont pas les siens - parents fédérés trop stricts, obligation d'intercaler un tiers - devoir imposer une limite aux mineurs eux-mêmes
Fautes d'encadrement ; 4 signalements	<ul style="list-style-type: none"> - rudesse et manque d'explication lors d'une parade en escalade - mise en place du matos perso - ados (12 ans) autonomes laissés sans surveillance en progression sur cordes - ados perdus en cavités
Réputation, réflexivité ; 2 signalements	<ul style="list-style-type: none"> - signalement au travers de plusieurs relais de témoins d'un comportement douteux, situation difficile pour l'équipe de cadres à gérer - plusieurs témoignages de personnes en réflexion sur leur propre attitude et méthode d'encadrement



Quelle a été votre réaction ?
Avez vous mis en place des moyens de prévention ?

Ici le nombre de réponses dépasse largement le nombre de signalements vus avant. Cela laisse supposer qu'il y a eu beaucoup plus de situations qu'il n'en a été rapporté dans la question précédente.

J'ai rangé les réponses partant de la position du cadre/dirigeant.



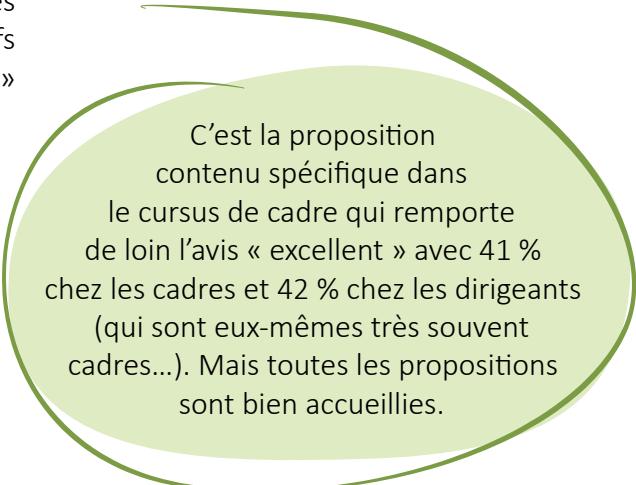
Oui (17 réponses)	- sans commentaire
Oui avec l'appuie du club, réunion de cadres discussion directe (40 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - concertation - éloignement de la personne fautive - soutien au mineur - en référer au président ou à l'organisateur/Responsable de la sortie
Oui avec l'appuie d'une procédure fédérale (34 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - communication avec des exemples et des définitions aiderait à partager un référentiel de base commun - l'édition de règles de comportement au sein d'une structure - intervention d'un tiers EFS
Oui épaulé (25 réponses) ;	<ul style="list-style-type: none"> - par le bon sens : en « bon père de famille »
Oui épaulé (43 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - par une compétence professionnelle (9 réponses) - en se référant à une procédure légale (mais pas forcément maîtrisée) (34 réponses)
total de « oui » 159	
Non (5 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - sans commentaire
Non (40 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - en doute - en manque de formation / capacité
Non (22 réponses)	<ul style="list-style-type: none"> - au vu de la complexité ou la variété des cas possible
total des « non » 67	



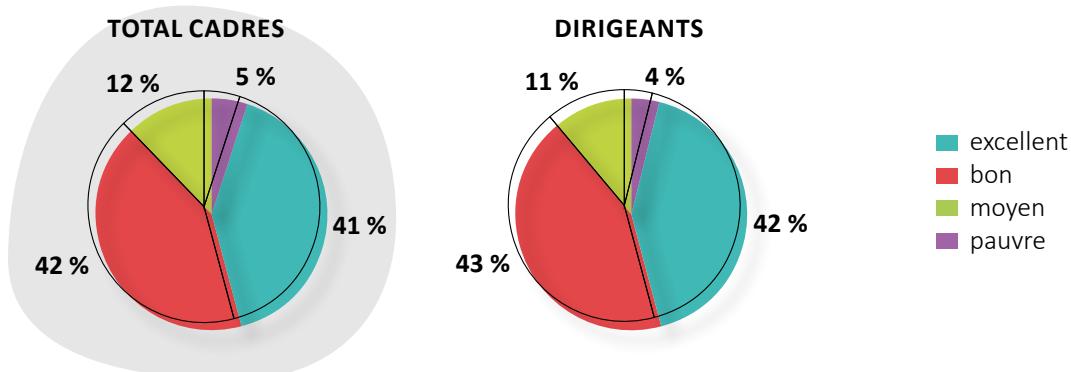
PROPOSITIONS ET COMMENTAIRES (QUESTIONS D1 À D4) :

En dernière question, je proposais un petit référendum sur six propositions d’actions sur les spécificités de l’accueil des mineurs en milieu fédéral. Elles n’étaient pas présentées de façon hiérarchique, mais de façon aléatoire pour chaque répondant. Les réponses pouvaient être multiples, et les qualificatifs « excellent, bon, moyen, mauvais » permettaient de nuancer.

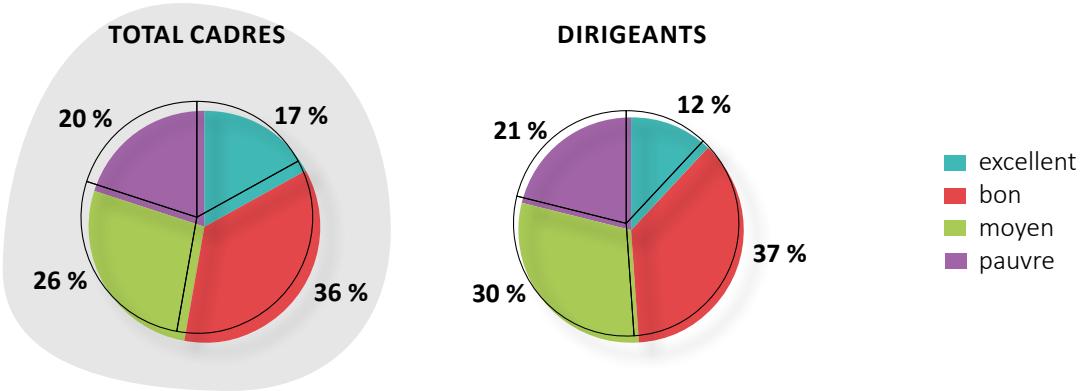
Pour chaque proposition je vous présente le vote de chacun en deux diagrammes, un qui regroupe tous les cadres et l’autre les dirigeants.



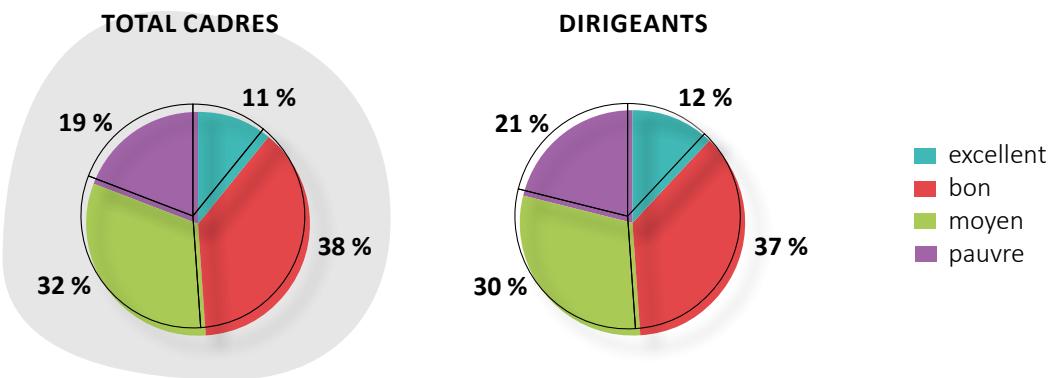
Un contenu spécifique dans le cursus de formation de cadre



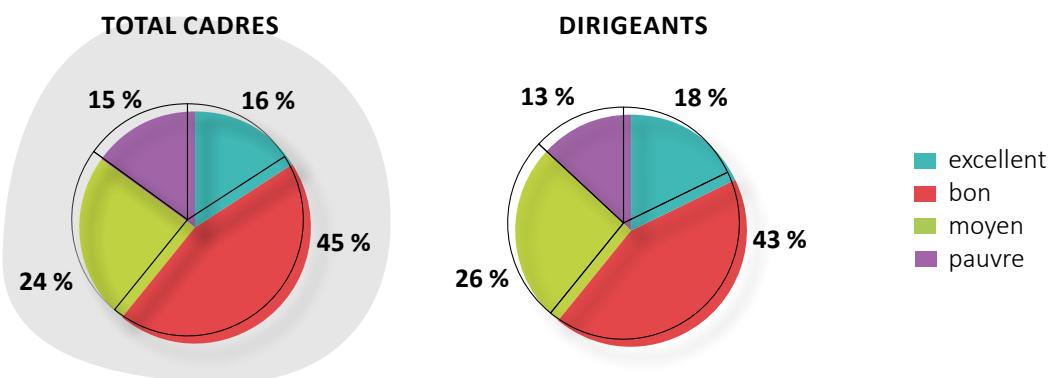
Une formation en présentiel spécifique à l’intention des dirigeants et des cadres



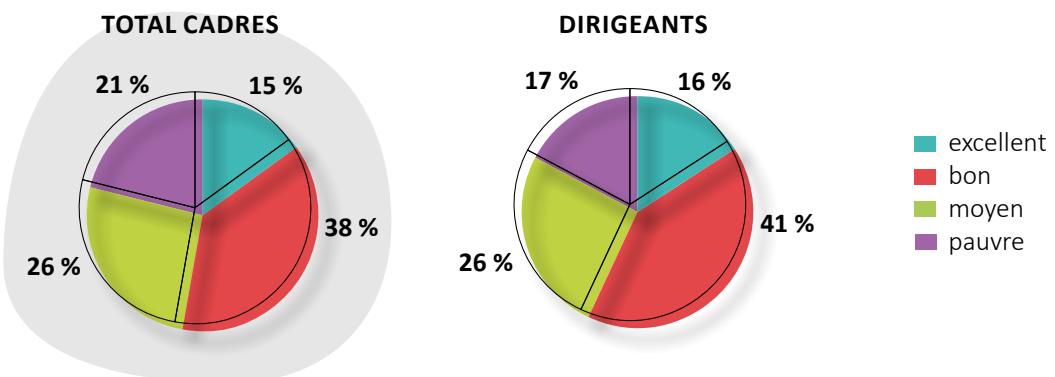
Une formation en visuel, spécifique à l'intention des dirigeants et des cadres



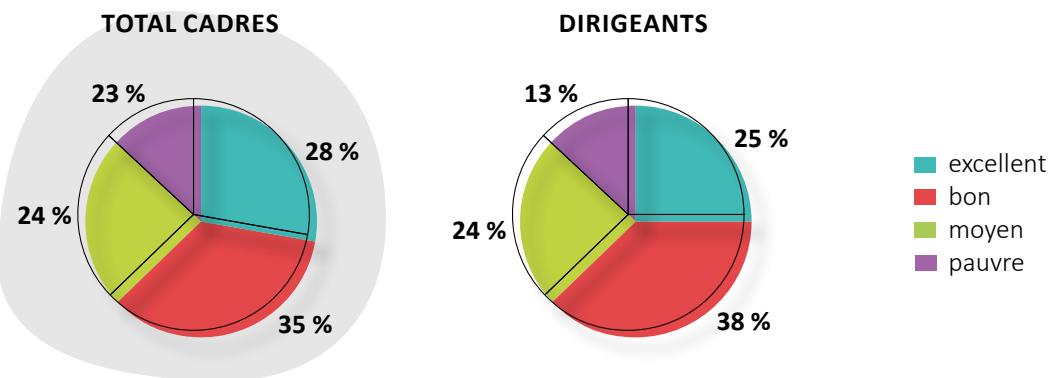
Une plaquette d'information



Une vidéo à visionner comme support de sensibilisation



Une charte d'engagement pour toute personne amenée à encadrer des mineurs



Autres propositions ou commentaires

En dernier il était demandé au répondant si il ou elle avait des commentaires ou des propositions autres à partager. Beaucoup de contributions, le sujet semble vraiment intéresser les répondants. Tous les avis sont représentés, les contributions riches, pour la synthèse j'ai rangé par sujet clef, et j'en ai extrait les phrases (entre guillemets) qui me paraissaient les plus représentatives.

Propositions/demandes/idées

- un inventaire de situations possibles : « La première étape de la prévention c'est l'identification des situations et des conséquences qu'elles peuvent avoir. Certains des exemples de la question C1 m'ont surprise et fait réfléchir à ce qu'est la maltraitance. Donner des exemples issus de nos sports, pour débuter la prise de conscience. »
- définir le vocabulaire : « le terme « maltraitance » mal choisi car potentiellement mal interprété : on pense à tort uniquement aux formes les plus graves et les plus violentes. Le terme «comportement inadapté» paraît plus judicieux car englobe tous les cas de figure sans risque de malentendu. »
- d' « Un feed back des mineurs systématique post stage via un court questionnaire en ligne et anonyme pour permettre la libération éventuelle de la parole »
- « pendant les journées d'études, conférence avec témoignages concrets pour sensibiliser »

Contenus pédagogiques oui mais attention à la surcharge, à la pertinence

« L'initiateur est technique et n'aborde pas la partie animations/éducation de jeune comme le fait le BAFA. »

« Le module 3 du monitorat spéléo, l'approche pédagogique est très intéressante et pertinente pour des adultes en demande de progression, mais je n'ai pas souvenir d'avoir eu d'exemple de progression pédagogique pour l'encadrement des enfants. »

« Sensibilisation durant les journées de recyclage des cadres. »

Attention à ne pas mélanger les différents milieux sportifs

« Nous ne sommes pas un sport de compétition donc il n'y a pas de problèmes de coach qui a une véritable emprise sur un enfant... »

« La sensibilisation à la maltraitance doit s'adresser à l'individu, au citoyen : c'est le rôle du parent, de l'éducateur scolaire, du média institutionnel, du législateur et du gardien de l'ordre du public, mais pas d'une fédération sportive qui est là pour s'occuper de sport »

« Tous les moyens sont bons. Toutefois, c'est à l'État d'intervenir à mon sens, et pas aux fédérations. Autrement, il y a un risque de traitement différent du sujet d'une fédération à une autre. »

Attention à l'excès de procédure

« Il ne faut pas non plus tout mettre sous procédures/principe de précaution au risque de tuer la spontanéité, la convivialité et l'envie de partager. On a déjà beaucoup de mal à motiver des personnes à passer le diplôme d'initiateur. »

Positiver !!

« Et surtout retirer cette peur des responsabilités au sein des clubs/encadrants sur l'accueil de mineurs. »

Etendre la formation à toutes les personnes encadrantes

« Tous les membres des clubs doivent être concernés par une sensibilisation, même si la vigilance incombe aux cadres. »

Plusieurs réponses s'inquiètent qu'on aborde le sujet de l'encadrement des mineurs (projet fédéral) par le biais de la maltraitance

« Je suis surpris que l'approche de l'encadrement des mineurs soit focalisée sur la maltraitance, peu axée sur la pratique réelle et pas du tout élargie à une ouverture vers tous les types de publics mineurs (ACM par exemple). On est loin de l'objectif de cibler au mieux et prioriser nos actions à l'intention de nos jeunes fédérés. »

« Ce n'est pas parce que des cadres ont un comportement déviant que les mineurs ne pratiquent pas au sein des clubs. La raison est autre. »

D'autres sont heureux de cette initiative

« Les individus qui agissent de la sorte sont malins, ils se fondent facilement dans le paysage tout outil de communication sur le sujet n'impactera pas forcément ces individus. Il faut en parler, communiquer, échanger sur ce sujet, occuper le terrain et montrer que l'on est vigilant afin d'éviter ce type de comportement, on est là pour protéger les jeunes. »

Sur une formation en présentiel ou pas

« Je suis pour sensibiliser les futurs cadres au bien-être du public, au danger des stigmatisations et des réponses toutes faites. Je me méfie des discours alarmistes et pouvant faire peur au futur cadre. Aborder le sujet de la maltraitance en visuel lors de la formation permet de gérer le côté émotionnel de ce type de discussions. »

« L'intérêt d'une vidéo ou d'une plaquette est d'être accessible à tous et pas seulement aux cadres et dirigeants. De simples spéléos confirmés peuvent aider à l'encadrement. »

CONCLUSION SUR LES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

De l'analyse des réponses il apparaît que pour la grande majorité des cas, le répondant est un dirigeant avec le diplôme d'initiateur, qui évolue en petite structure (club), avec pour motivation première de transmettre les bons gestes au bon moment et considère que les jeunes sont l'avenir de la fédération. Les actions, principalement pour l'encadrement des mineurs, sont de loin les JNSC (journée nationale de la spéléologie et du canyon) et la formation en club.

Les conditions d'encadrement sont difficiles ; le petit nombre de jeunes empêche de faire des groupes d'âge sous peine de les isoler encore plus, la mixité des cadres est souvent impossible par manque de femmes encadrantes disponibles, les sorties sont essentiellement techniques dans des cavités choisies en fonction du nombre de cadres présents. L'encadrement des mineurs est essentiellement familial dans un contexte de découverte de l'activité.

La grande majorité n'utilise pas de professionnels, certains commentaires témoignent d'une faible valeur ajoutée pour une prestation plutôt chère, et considèrent qu'une sortie fédérale doit être encadrée par

des bénévoles, au besoin assistés des parents. Ceux qui ont recours aux professionnels le font pour la flexibilité des horaires (sortie en semaine pour les scolaires par ex.) mais considèrent important que l'encadrement soit lié à un bénévole pour maintenir un lien avec le club.

Le questionnaire mis en place avait deux buts essentiels. D'une part compiler des données de terrain sur les différentes actions sur la pratique des jeunes fédérés, d'autre part relever s'il y a des situations irrespectueuses ou abusives.

Avant de participer à la mise en place d'une politique de lutte contre les violences dans le sport, il faut au besoin se construire une image du contexte dans lequel vont s'appliquer les mesures ; répertorier des cas concrets, écouter les acteurs locaux et étudier les actions déjà menées sur le terrain. Le questionnaire a réuni trente-huit témoignages. La plupart pour utilisation d'alcool et de drogue devant mineur, mais aussi plusieurs pour proximité excessive et/ou comportements inadaptés, langage abusif, et fautes d'encadrement. (On ne pourra plus dire qu'il ne se passe rien à la FFS !)

Les réactions sont nombreuses, riches et variées ce qui montre que le débat existe déjà en interne dans plusieurs clubs ou structures décentralisées. Beaucoup témoignent du besoin d'un appui fédéral et d'une formation. Et beaucoup témoignent aussi qu'ils ne se sentent pas d'intervenir au moment d'un fait car ils sont dans le doute et ont du mal à discerner si le geste est abusif ou non.

Les réponses au questionnaire démontrent que les difficultés liées aux conditions d'encadrement sont à mettre au premier plan pour qualifier les séances. Le manque de moyens humains (suffisamment de bénévoles hommes et femmes pour participer), financiers (aides au transport, embauche d'un professionnel au moins de temps en temps) et de formation (connaissance des jeunes, connaissances de la réglementation, montage de dossier) est ressentie par une grande majorité des répondants.

D'autre part, les accusations d'abus qui m'avaient été relayées en discussions informelles ont été confirmées par un nombre conséquent de témoignages dans la deuxième partie du questionnaire.

Les situations d'abus dans le milieu fédéral sont difficiles à dénoncer. L'esprit de famille⁽¹⁾ est puissant parmi les fédérés, et de fait les

mineurs sont souvent accompagnés d'un parent soit pour encadrer soit pour cautionner réglementairement la sortie. Les adultes⁽²⁾ qui se retrouvent lors des sorties n'ont pas envie de voir leur comportement entravé par la présence d'un ou une mineur. Ils éprouvent même souvent l'envie de montrer comment c'est « la vraie vie ». Ils démontrent leur besoin de liberté qu'ils retrouvent dans l'activité et veulent garder ce privilège ; « les jeunes doivent suivre » ai-je souvent entendu, « sinon ils reviendront quand ils seront plus grands ! ». Heureusement cela ne se passe pas toujours comme ça ; en témoignent les nombreuses questions et remarques dénonciatrices de tels comportements et qui sont parvenue au travers du questionnaire, ainsi que la demande de formation.

⁽¹⁾ esprit de famille ne protège pas l'enfant, et le silence sur la maltraitance dans le cadre familial est un des pilier de la construction sociale patriarcale dominante ; DUSSY 2013

⁽²⁾ très majoritairement l'homme blanc d'environ 50 ans ; JOVIGNOT 1997, TOMARE 2011



2 RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR L'ACCUEIL DES JEUNES À LA FFS

Quand un mineur pratique une activité au sein d'un club ou d'une structure fédérale, il n'est plus sous la responsabilité de ses parents mais sous celle des organisateurs de l'activité. Cela demande une organisation lourde, contraignante avec beaucoup d'investissements. Nous avons plus l'habitude de faire nos sorties entre copains ; quelques coups de téléphone le jeudi soir et le week-end est bouclé.

Pour les jeunes adultes, il y a moins de contraintes réglementaires. Mais maintenir un groupe de jeunes formés dans un club demande aussi une attention particulière. Il faut répondre à leurs demandes et attentes, tout en leur laissant de l'autonomie sur les projets et l'organisation.

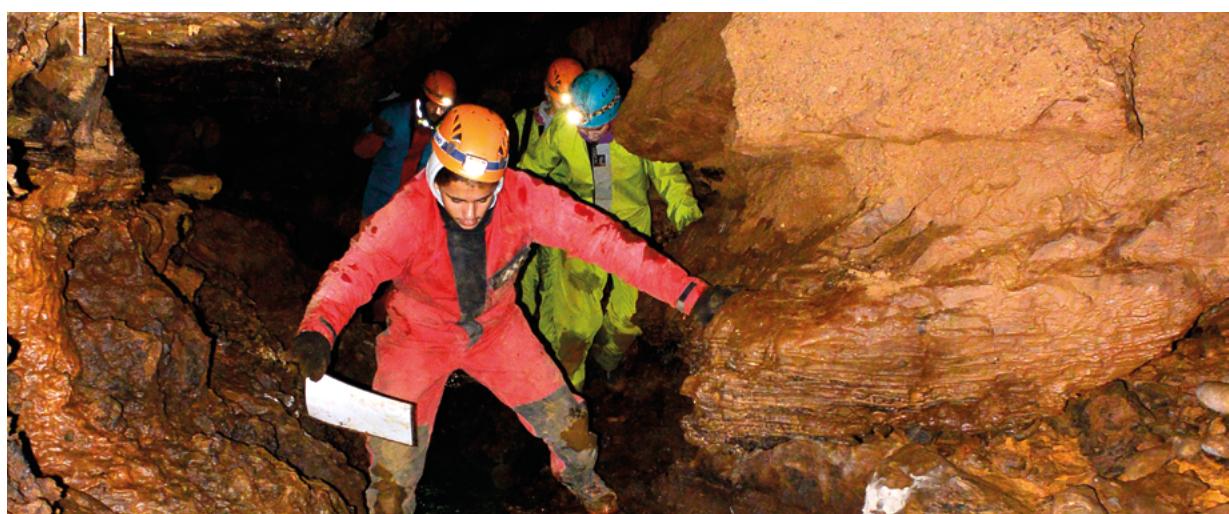
D'autre part le public jeune se féminise et les incivilités (envers les garçons aussi !) ne sont plus acceptées. Il est devenu important de mettre en place au niveau fédéral une réflexion globale et collective sur le sujet. Elle aboutira à la mise en place d'outils de lutte et de prévention adaptés à notre déontologie.

De façon générale le ressenti parmi les dirigeants et bénévoles est qu'il y a une augmentation des responsabilités et de l'angoisse sécuritaire/sanitaire.

La grande majorité des répondants au questionnaire sur l'encadrement des mineurs a montré sa volonté de bien faire. Parfois ils sont freinés par le manque de moyens et ils renoncent à recevoir ce public. Car accueillir des « jeunes » est chronophage. C'est pourquoi les EDS-C ont été mises en place. Pour mutualiser les moyens au niveau des CDS. C'est le lieu où l'on peut mettre en place règlement intérieur, transport collectif, calendrier, encadrement qualifié, etc. L'aide d'un-e professionnel-le augmentera les capacités d'accueil et de pérennisation des actions engagées.

Un travail qui passera par la formation des cadres et des dirigeants. Il ne faut pas oublier le bénévolat simple, très impliqué aussi dans les actions d'accueil des jeunes. L'attente est grande d'une reconnaissance de leur engagement. Et parmi toutes ces personnes (bénévoles, cadres et dirigeants) il y a des jeunes aussi. Qui sont eux aussi souvent très investis et qui ont besoin de soutien et de valorisation.

En faisant ce travail de fond, on pourra mettre en avant la spéléologie comme un terrain formidable pour faire avancer les techniques d'encadrement basées sur la pédagogie différenciée et inclusive.



LES INCONTOURNABLES DE L'ACCUEIL DES JEUNES

Les spécificités du public jeune font appel à un encadrement très formalisé. Ceci n'est pas simplement « pour coller à la réglementation » mais aussi parce que l'encadrement (surtout des mineurs) demande préparation, rigueur et communication.

Nous avons vu que les différentes actions fédérales du « parcours jeune » se font dans trois lieux essentiels d'activités. Les écoles départementales (EDS-C) proposent de pratiquer la spéléologie dans un environnement éducatif structuré. Les clubs proposent passion, découverte, aventure, entraide et amitié. Les camps jeunes offrent une spéléologie de groupe pour la rencontre et la convivialité. L'organisation et l'encadrement de ces actions se fait soit par des bénévoles soit par des cadres bénévoles, soit par des professionnels.

La présence d'une personne payée pour animer ou organiser les actions ne doit pas être considérée par les bénévoles comme une occasion de se désengager. Le professionnel est au service des bénévoles responsables de la structure qui l'a embauché. Il/elle attend qu'on lui dise ce qu'il/elle doit faire.

Pour assurer la pérennité de l'énergie investie par tous les bénévoles ; d'un côté pour le recrutement et la formation des jeunes, d'autre part pour la vie même du club, tout le monde devra travailler ensemble et partager son domaine de compétences, il ne doit pas y avoir de rivalité.

En regardant la diversité des actions proposées en exemple ci dessous pour faire fonctionner une EDS, on peut voir qu'il y en a pour tout le monde, et que chaque « poste de travail » est essentiel à l'ensemble.

En regardant la diversité des actions proposées en exemple ci dessous pour faire fonctionner une EDS, on peut voir qu'il y en a pour tout le monde, et que chaque « poste de travail » est essentiel à l'ensemble.

tâche / commande	activité / réalisation	qui / compétence
calendrier des activités	réunion concertation	le plus de monde possible
diffusion information	mail et affichage	un expert en informatique pour gérer la mailing list, un relais dans chaque club pour affichage dans les locaux de clubs et CDS
animer une séance « explo »	terrain	un membre de club - explorateur
assurer la sécurité du pratiquant	terrain	un (ou plusieurs) cadre
entraînement en semaine	gymnase, mur d'escalade, etc.	les cadres supervisent (sécurité), les membres de club accompagnent, animent, font des démonstrations, etc.
animation de l'équipe encadrante	relance régulière réunions, relations humaines	deux ou trois personnes « meneuses »

CONTENU DE FORMATION DES CADRES ET DIRIGEANTS

Le cursus des cadres fédéraux en spéléologie n'a pas de contenu spécifique à l'accueil et à la formation des jeunes. L'apprentissage des techniques d'encadrement, l'organisation d'une séance d'initiation, de formation, l'éveil à l'environnement sont des sujets essentiels qui prennent énormément de temps. C'est une approche tout public, rarement vue dans sa diversité.

Il n'y a pas non plus de formations spécifiques à l'intention des dirigeants accueillant des jeunes dans leurs structures. Il existe des documents réglementaires consultables sur le site fédéral et un accompagnement de la part du conseiller technique national référent au besoin.

Nous avons vu aussi que les motivations et les actions conduites par les bénévoles, cadres et professionnels auprès des jeunes sont nombreuses. Elles apportent beaucoup d'inscriptions. Seulement nous n'arrivons pas à pérenniser et fidéliser au-delà de la prise de licence première année.

Les contenus de stages sont déjà bien chargés, il reste à réfléchir comment aborder les domaines suivants :

- Connaissance du public « jeune »
- Réglementation (protections et obligations)

Nous avons besoin d'une connaissance plus approfondie du public « jeune » dans toute sa variété, notamment des besoins des féminines. Adapter notre pratique à une approche « jeune » (i.e. moderne) est devenu vital. Normaliser notre activité aux évolutions de notre société est inévitable et passe par la formation des cadres et dirigeants.

Voici un tableau synthétique⁽¹⁾ sur la connaissance du public jeune (et attentes des parents). Ces tableaux complètent ceux de la partie 1 chap.1.



⁽¹⁾ Les tableaux s'inspirent du travail de l'association service jeunesse CONNAISSANCE de l'ENFANT: ASJ , et de lectures diverses, notamment le Guide de préparation au BE, et de DOMBROWSKI 2010.

Adolescence	PHASE PRÉ-PUBÈRE 12/14 ANS
l'encadrement	<p>L'adolescent vit de grands changements qui le bouleversent et vont plus vite qu'il ou elle n'est capable de gérer. Patience et attention sont les qualités nécessaires à l'encadrant. Il faudra adapter les séances à chacun de ses publics et tenir compte de la grande variabilité du stade de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner des responsabilités - négocier les règles, l'autonomie - donner des repères de lieux et de morale (privé / public) - ne pas s'impliquer ni favoriser les relations amoureuses, au besoin répondre aux questions tout en restant neutre et généraliste - être toujours prudent et attentif - ne pas forcer, ne pas heurter - mettre en place des situations pour acquérir connaissances et maîtrise du corps, avec une attention particulière à la régulation de l'intensité pendant l'exercice. - accompagner l'échec pour ne pas aboutir à une diminution de la confiance en soi - types d'activités : les grands jeux, les apprentissages techniques, les modes d'expression élaborés, scénarios, films, photos, etc.
Adolescence	PHASE PUBÈRE 14/17 ANS
	<p>pédagogie : méthode analytique (décortiquer le geste pour analyser, prendre conscience de son corps et aider à reconstruire le schéma corporel bousculé par les changements rapides)</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter des connaissances techniques recherchées par l'adolescent dans une relation qui assure un bon dosage entre dialogue et autorité - les activités sont organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus - idole, rôle modèle, référent : attention à maintenir une image propre, et un rôle éducatif. Le cadre n'est ni un confident ni un ami - émotions fortes et exaltations : accompagner le jeune si volonté de s'engager dans de grands projets et anticiper les possibles échecs en ajustant les aspirations et les capacités réelles - gérer les échecs : ne pas les situer au plan affectif mais en analysant les raisons et toujours chercher ensemble des solutions - socialiser en bandes : l'équipe et/ou le club est une bande organisée avec des objectifs normalisés, des règles de jeu qu'il faut respecter, et dans laquelle le cadre (l'adulte) est admis, ce qui peut réguler certains excès - offrir à chacun un statut qui lui convienne pour que chacun se sente en sécurité et puisse faire l'apprentissage de ses responsabilités - socialiser l'agressivité : la sublimer et la transformer en combativité
jeune adulte	18/25 ANS
l'encadrement	pédagogie : alterner méthode globale et méthode analytique (donner tous les éléments nécessaires à une auto-formation - nécessité d'autonomie)

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (ET ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES FÉDÉRALES)

Les bénévoles sont surmenés. Sollicités de toute part, ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve sur les actions fédérales. Et on perd un temps fou sur des faits administratifs. La bonne volonté est là mais la capacité est plus difficile à maintenir avec la surcharge de sollicitations.

Je comprends qu'ajouter une couche réglementaire et sociale soit pour certains irréalisable. Ils préfèrent rejeter l'idée en bloc et refuser l'accueil des jeunes dans leur clubs.

Une solution serait d'avoir une vraie campagne de revalorisation du travail de bénévole à tous les étages de notre fédération. Cela passerait par trois domaines de développement :

- une reconnaissance des savoir faire mis en œuvre ou appris pendant l'action (ou les mandats) carnet des compétences transcriptibles sur CV, cadeaux divers, etc.
- une mise à disposition d'outils administratifs informatiques, faciles à trouver et d'usage simple, fiches techniques d'organisation, de budget, de synthèse, de demande de subventions, etc.
- une mutualisation des besoins bourses/ forum des compétences et des dispositions, partage d'expériences, etc.

EXEMPLES D'ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL DES JEUNES À LA FFS :

En regroupant tout ce qui a été dit précédemment, voici un tableau synthétique qui présente des actions de développement qui pourraient être menées par la FFS au travers du pôle enseignement et du pôle développement.

Un stage « dirigeants » comprendrait un premier volet sur la réglementation (responsabilité, les enjeux de société, gestion et valorisation du bénévolat), et un deuxième volet sur le montage de projet (prévisionnel, recherche finance, démarchage, etc.).

C'est une formation à réfléchir et à construire de façon transversale entre le CA national, la DTN et le pôle vie associative.



Contenu	Support (document, oral, vidéo, etc.)	Méthodologie d'enseignement, de diffusion
La pratique		
Connaissances des besoins spécifiques du public jeune	documentation, tableaux synthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - mise en situation pendant une journée du stage initiateur « préparation d'une séance péda » (ex : présenter le matos collectif, équiper pour un public jeune, comment allier sécurité et jeux ?, etc.) - créer une journée « péda » à l'initiateur - réflexions péda-théoriques lors du M3 du moniteur - sujet abordé lors du stage journées formation continue (JFC)
Lien club et EDSC / ECSC sur fidélisation des jeunes	documentation, aide au diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - créer un stage « dirigeants » spécifique - visuels sur l'utilisation et la mise en œuvre d'un diagnostic
La réglementation		
Réglementation	documentation, tableaux synthétiques sur les aspects juridiques (notions de responsabilité)	<ul style="list-style-type: none"> - débat, échange questions pendant cursus cadre (1h) - sujet abordé lors du stage JFC - inclure au stage « dirigeants »
Donner la parole : définir comment choisir ou créer le « bon moment »	documentation, fiches techniques	<ul style="list-style-type: none"> - présentation et utilisation des fiches lors du cursus cadres (avec réglementation), favoriser un débat - visuel très fort sur le site internet FFS / clubs / etc.
Les enjeux de société		
Équité et mixité	documentation, fiches synthétiques sur les courants de pensée	<ul style="list-style-type: none"> - présentation et utilisation des fiches lors du cursus cadre, favoriser le débat - mises en situation
Connaissance du vocabulaire	document, lexique	<ul style="list-style-type: none"> - à disposition sur stage (lancer un débat lors de la réunion préparatoire de cadre, tout comme l'harmonisation des choix techniques des cadres) - diffuser largement ou à la demande ?
Exemples de maltraitances	témoignages en vidéo	<ul style="list-style-type: none"> - à disposition sur stage - visuel très fort sur le site internet FFS et proposer aux clubs / etc.
Le bénévolat		
Mutualisation des besoins	<ul style="list-style-type: none"> plate-forme internet - bourse des compétences - gestion des plannings - fichier de postes - portefeuille de compétences - etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - inclure au stage « dirigeants » - évoquer l'utilisation de la plate-forme lors de stage fédéraux (soirée, réunion) - sujet abordé lors du stage journées formation continue (JFC)
Valorisation et présentation du bénévolat	documentation témoignages	<ul style="list-style-type: none"> - inclure au stage « dirigeants »
Relation bénévole et professionnel	documentation vidéo articles	<ul style="list-style-type: none"> - transparence sur les prestations reçue par les bénévoles et les professionnels sur les actions fédérales en vue de contrecarrer les rumeurs et fausses informations. - communiquer sur les postes des salariés et du label pro.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le diagnostic est largement partagé parmi les membres de la FFS que l'on a du mal à fidéliser les jeunes. La courbe des inscrits de -26 ans est stable, mais ce n'est pas une marque de fidélité. Le nombre des inscriptions de jeunes se maintient grâce à un engagement des bénévoles sur des actions locales ou départementales de recrutement.

Ces actions sur le terrain doivent s'accommoder des contraintes spécifiques à la pratique et des spécificités géographiques. De plus, l'environnement juridique s'accentue et entrave le goût pour la liberté de la pratique chez de nombreux encadrants.

Parmi les mesures mises en place à la FFS il y a la lutte contre les discriminations intersectionnelles (voir par exemple la Charte FFS contre l'homophobie et autre forme de discrimination). Mais une politique de lutte assumée et affichée peine à se mettre en place, cela pourrait passer par une formation spécifique des cadres et des dirigeants.

Le maintien de la courbe des jeunes inscrits à la fédération et relative à la mise en place d'une politique fédérale active de recrutement et de formation des jeunes. Pour comprendre qui sont les fédérés qui encadrent et organisent les actions et dans quelles conditions ils mettent en place ces actions, j'ai envoyé un questionnaire à tous les cadres et dirigeants en leur demandant de le transmettre à toute autre personne susceptible d'encadrer des jeunes dans leurs structures.

Au vu de tous les témoignages sur d'une part les conditions d'encadrement du public « jeunes » et d'autre part des besoins des encadrants et des dirigeants, il semblerait que la structure « EDS-C » (école départementale

de spéléologie et de canyon) réponde bien à tous les paramètres. En réunissant les jeunes isolés dans les clubs et les moyens humains et financiers au niveau d'un CDS, il est possible de fidéliser les jeunes (diversités des actions = plaisirs pour l'activité) et leurs parents (organisation et sécurité). Nous devons aussi considérer que l'outil crée un lieu où peuvent être mis en place des outils de prévention et de lutte contre les maltraitances. Seulement ce n'est pas une potion magique. Le travail d'animation et de perpétuation de l'EDSC est lourd ; il faut organiser des lieux d'activités plus ou moins proches des résidences des jeunes, un groupe de cadres mixte qui se relaie, et des finances. Beaucoup d'EDSC sont en sommeil, après l'élan des premières années, maintenir le rythme est difficile. Mais par contre d'autres semblent se maintenir et cela reste encourageant.

Le biais principal du questionnaire est de ne pouvoir justifier des résultats qu'à partir d'un petit échantillon de réponses. Mais la variété de ces réponses permet de croire à un authentique témoignage. Il semblait aussi à première vue, inutile d'alourdir le texte avec des questions sur le sexe et l'âge du répondant, cela reflète une volonté de ne pas stigmatiser les réponses. En contrepartie, cela aurait pu apporter un plus à l'examen. Au-delà du statut du répondant (cadre, dirigeant, etc.) l'analyse des réponses en fonction du sexe et de l'âge aurait pu être faite pour voir par exemple si le degré d'empathie et de réflexion est plus prononcé pour les femmes que pour les hommes.

Le chevauchement des deux sujets (conditions d'encadrement et lutte contre les discriminations) réunis dans un même travail d'analyse semblait à première vue pertinent

mais finalement le risque encouru réel est de n'avoir pu que survoler et l'un et l'autre. Le résultat peut sembler se rapprocher plus d'une critique (d'un pamphlet) plutôt que d'une analyse sociologique complète. Seulement les résultats du questionnaire sont là pour témoigner que les problèmes existent bel et bien dans nos pratiques sur le terrain.

Autravers des témoignages, il ressort en dernier de cette enquête un besoin de formation aux spécificités de l'accueil et de la formation des jeunes. Cela se pose en deux volets ; d'une part sur la connaissance du « jeune », de ses envies et de ses aspirations, et d'autre part sur la maîtrise de la réglementation et des moyens qui garantissent l'intégrité du « jeune ».

Le contenu des formations de cadres des trois écoles fédérales (EFS, EFC, EFPS) est déjà lourdement chargé. Les trois écoles fédérales doivent s'approprier le sujet et réfléchir à comment faire évoluer le contenu de leurs formations pour intégrer au-delà de l'enseignement de la technique et de la sécurité, des notions de pédagogie, d'accueil, de connaissances et de protections des « jeunes ». La partie de formation sur l'aspect réglementaire et l'utilisation des outils de prévention et de lutte, bien que cela doive être connu et maîtrisé par les cadres, est une formation à l'intention des dirigeants, et pourrait être prise en charge par le pôle vie associative et la DTN.

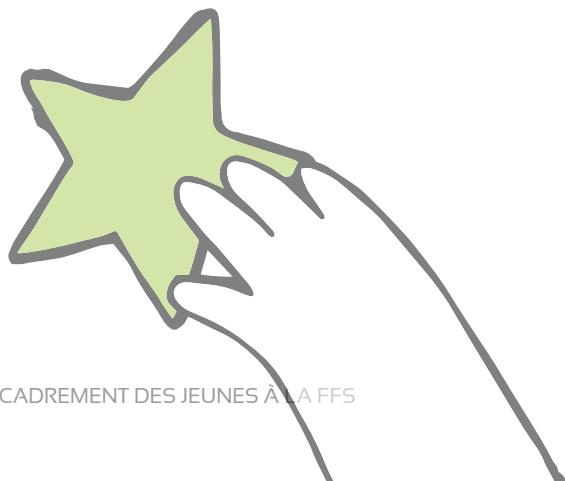
L'enquête a permis aussi d'établir quelques notions de base mais il reste encore d'autres champs à définir et investir. L'essentiel de l'activité avec les « jeunes » se passe lors des JNSC ou dans les sorties clubs où les moyens humains et matériel manquent. L'EDSC est un bon dispositif mais il ne marche pas à tous les coups et se révèle difficile à pérenniser. Une solution envisageable serait une mutualisation des moyens humains, matériels et structurels avec d'autres APPN⁽¹⁾. La plus grosse difficulté serait alors de garder notre indépendance (depuis le niveau du club jusqu'au niveau fédéral) tout en s'ouvrant par exemple à d'autres acteurs d'activités de pleine nature qui sont beaucoup plus importants que la FFS.

L'encadrement des « jeunes » dans l'activité spéléologique n'est pas une chose simple qui peut se faire juste parce qu'un parent est caution réglementaire ou bien la cavité est facile. Il faut reconnaître le besoin du jeune avant celui de l'encadrant (cela est vrai pour tout public). Le problème ne vient-t-il pas surtout du manque de considération de l'autre dans sa différence plutôt que de l'inadaptation de l'élève à une performance demandée par l'encadrant pour réussir la séance ?

Cette enquête permet d'établir qu'il y a des besoins et des attentes chez les fédérés qui encadrent et forment les « jeunes » dans l'espoir de perpétuer notre fédération. C'était le but essentiel de ce travail ; montrer que le besoin est réel, que les situations de discrimination et d'abus sont présentes, et que des pistes de réflexion sont possibles. La spéléologie est une activité formidable pour faire bouger le corps dans un milieu peu courant, loin des foules, sans compétition, avec une bande d'amis sur qui l'on peut compter. Les Jeunes qui viennent trouvent dans l'activité un terrain où la mixité est pleinement acceptée, où la compétition est minimisée et remplacée par les valeurs de partage, soutien et exploration. La fédération doit se positionner pour faire de cette première expérience une base sur laquelle ils et elles pourront se fortifier pour leur vie d'adultes. Nous pourrions espérer aussi que de ce nombre d'adolescent-e-s ressorte les futurs cadres et responsables qui pourront faire évoluer notre pratique envers les femmes et la diversité.

17 janvier 2024

(1) Les autres fédérations sportives de plein air ont aussi des problèmes de fidélisation des jeunes fédérés (THOMARE 2011).



BIBLIOGRAPHIE

BÉNÉVOLAT :

Ministère de l'éducation nationale, « Le Guide du bénévolat 2018-2019 »

Ministères des sports, « Guide : contrôle de l'honorabilité des éducateurs et exploitants bénévoles licenciés des fédérations », 2021

SAMUEL Laurent, « Association 1901.fr » blog/
site éd. Les Éditions Associatives

VAN LIEL Benjamin, « « Don, raisons et bénévolat Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de « l'ASBL Masaber ». Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2018.

CONNAISSANCES DES JEUNES :

Association service jeunesse, « Législation et sécurité : alimentation en séjour court », « Connaissance de l'enfant et de l'ado », PDF. [Index of /Ressources/Outils_Animateurs/Outils_Anim_Pdf](#) (CONNAISSANCE de l'ENFANT: ASJ, Alimentation en séjours courts, ...)

BOUCHOUT Jean Pierre, « Du plein air aux sports de nature », Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, 2008

BRADETTE Annie, CABOT Isabelle, « Stratégie d'évaluation permettant des choix d'activités physiques aux étudiants : impact sur leur motivation pour un cours d'éducation physique au postsecondaire », eJRIEPS, Ejournal de la recherche sur l'intervention en éducation, physique et sport, 50 | 2022

CAJA J., MOURARET M., BENET A., « Guide de préparation au brevet d'état d'éducateur sportif 1^{er} degré - tronc commun » 5^{ème} édition, éd. Vigot 2001

DOMBROWSKI Nicolas, "Développement des adolescent et EPS", Académie de martinique 2010, PDF https://site.ac-martinique.fr/eps/wp-content/uploads/sites/13/2014/05/developpement_adolescents_et_eps.pdf

NAVES Marie Cécile, WISNIA-WEILL Vanessa, « Lutter contre les stéréotypes filles garçons », Commissariat général à la stratégie et à la prospective, janvier 2014

Pôle ressources national sports de nature « Développer la pratique multisports de nature chez les jeunes », 2018

THOMINE C., CHIGOT D., « La spéléologie dans des dispositifs éducatifs au collège », Les cahiers des sports de nature n°2, éd.EPS, 2020

DOCUMENTATION FÉDÉRALE :

CAVAILLES Daniel, « Spéléologie et pédagogie », Cahier de l'EFS n°4, 1989

COLOMBO Thierry, « Mémento du cadre », DI EFC, 2007

Comité spéléologique régional rhône alpes, DRJSCS rhône alpes, « Contexte réglementaire de l'encadrement des mineurs en spéléologie », (PDF introuvable sur le nouveau site)

Fédération française de spéléologie, « Plan de féminisation de la Fédération française de spéléologie », groupe de travail dirigé par HOLVOET J.P. 2014

Fédération française de spéléologie, « Mémento du dirigeant Chapitre K », 2009

GUDEFIN Jacques, HOLVOET Jean Pierre, « Enseigner la spéléologie », DI EFS, 1998

JACONELLI Delphine, « Femmes et spéléologie en midi pyrénées », Réflexion menée au sein de l'équipe technique régionale par le groupe de travail « femmes et spéléologie », juin 2004

JOVIGNOT François, « Études des aptitudes, des motivations, des profils sociodémographiques des spéléologues », thèse Université de Bourgogne UFR STAPS, 1997

LAUSSAC Pierre Bernard, « Les apprentissages moteurs sur agrès en spéléologie », Cahier de l'EFS n°15, 2010

MORLEC Cécile, « Étude sur les femmes et la spéléologie », Juin 2004

MULOT José, « Le plan de féminisation se décline aussi avec les scolaires », (PDF introuvable sur le nouveau site)

THOMARE Jean Louis, « Enquête sur les pratiquants de la spéléologie et du canyon », Master 2 Université de Nantes UFR STAPS, 2011

GÉNÉRAL

DE SINGLY François. « Le questionnaire. L'enquête et ses méthodes (3^e édition). » Lectures, Les rééditions, 2012.

HADDAD Raphaël, BRIC Carline, « Manuel d'écriture inclusive : faites progresser l'égalité femmes/Hommes par votre manière d'écrire », éd. Mots – Clés, 2016

SUCHET André, « Jeux pyrénéens de l'aventure : Les pyrénées aussi ont eu leurs jeux olympiques ! », Revue espaces tourisme et loisirs n°318, Mai 2014

LUTTES CONTRE LES VIOLENCES AUX SPORTS :

Commissariat général à la stratégie et à la prospective, « Lutter contre les stéréotypes filles – garçons », Rapports & Documents 2014

DRJSCS Ile de France, « Préserver l'intégrité physique et morale des sportifs mineurs », 2013

Ministères des Sports, EX AEQUO, INS, « Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport », 4^e édition – Décembre 2018

Ministères des Sports, « Prévenir les violences sexuelles dans le sport, tous concernés », 2021 <https://www.gouvernement.fr/actualite/prevenir-les-violences-sexuelles-dans-le-sport>

Secrétariat d'état chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, « Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir », 2019

PÉDAGOGIE, MIXITÉ, FÉMINISME :

COGERINO Geneviève, « Propos d'enseignants d'éducation physique face à la mixité. », éd. De Boeck Supérieur, Revue Staps, 2007/1, n° 75, pages 25 à 42.

DAVISSE Annick, « « Elles papotent, ils gigotent » ; l'indésirable différence des sexes... », In: Ville école intégration, n°116, mars 1999. Corps, culture et insertion. p. 185-198.

DAVISSE Annick, « Filles et garçons en EPS : différents et ensemble ? », Revue française de pédagogie, 2010/2 (n° 171), p. 87-91.

DUSSY Dorothée, « Le berceau des dominations, anthropologie de l'inceste », éd. La Discussion, 2013 (éd. Pocket, 2021)

FRAISSE Geneviève, « Que penser d'une évidence ? », La Découverte, « Travail, genres et sociétés », 2004/1 n°11, p. 195-197

GOUGEON Emilie, « note de lecture sur : La pédagogie différenciée de Halina PRZESMYCKI », <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/hotellerie/wp-content/uploads/sites/46/2020/03/NDL-E-GOUGEON-Pedagogie-differenciee-2020.pdf>

HARNOIS, Hélène, « La mixité en éducation physique et sportive. Quelles sont les perceptions des élèves du secondaire ? », Thèse (M. SC.) décembre 2006, université de sherbrooke Canada

MARUEJOULS Edith, RAYBAUD Yves, « Filles/ garçons : l'offre de loisirs : asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. » Ville école intégration, 2012, p.86-91

MOSCONI Nicole, « Effets et limites de la mixité scolaire » La Découverte, « Travail, genre et sociétés », 2004/1 n° 11, p. 165-174

OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, SZERDAHELYI Loïc, « Annick Davis, une actrice innovante de l'EPS en faveur de l'égalité des sexes (1961-2018) » éd. De Boeck Supérieur, Revue Staps, 2019/1, n° 123, pages 67-80.

PRUDHOMME-PONCET Laurence, « Mixité et non-mixité : l'exemple du football féminin », Clio. Histoire, femmes et sociétés, vol. 18, n° 2, 2003, p. 12-12.

RAIBAUD Yves, BACOU Magalie, « Mixité dans les activités de loisir: la question du genre dans le champ de l'animation. » Introduction. Agora débats/jeunesses, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, 2011, p. 54-63

RAYMOND Annick, « 1905 : la « coéducation des sexes » en débats », Clio. Histoire, femmes et sociétés, vol. 18, n° 2, 2003, p. 4-4.

ROBBES Bruno, « La pédagogie différenciée: historique, problématique, cadre conceptuel et méthodologie de mise en œuvre », Repéré à http://www.meirieu.com/ECHANGES/bruno_robbe_pedagogie_differenciee.pdf (2009)

SCHREINER Vincent, « La mixité en éducation physique et sportive : « un avantage pour les filles, un inconvénient pour les garçons ? » », Haute École Pédagogique de Lausanne, Master secondaire 1

Trottin Benoîte, COGERINO Geneviève, « Filles et Garçons en EPS : approche descriptive des interactions verbales entre enseignant-e et élèves », éd. De Boeck Supérieur, Revue Staps, 2019/1, n° 83, pages 69 à 85.

ACRONYME

ACM : accueil collectif des mineurs

APPN : activité physique de pleine nature

CDSC : comité départemental de spéléologie - canyon

CSR : comité spéléologique régional

CoJe : commission jeune

CTN / CTF : conseiller technique national / conseiller technique fédéral

DTN / CTN : direction technique nationale / conseiller technique national

DE / BE : diplôme d'état / brevet d'état

EDSC : école départementale de spéléologie - canyon

ECS-C : école de club de spéléologie - canyon

EFS / EFC / EFPS : école française de spéléologie / école française de canyonisme / école française de plongée souterraine

EPS : éducation physique et sportive

FFS : fédération française de spéléologie

IUS : international union of spéléologie

JNSC : journée nationale de spéléologie

SVT : sciences et vie de la terre

SNPSC : syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyon

UNSS : union nationale du sport scolaire

ANNEXE

QUESTIONNAIRE : liste des questions

A-0 **Préférez-vous répondre à ce questionnaire par téléphone ?**

Si oui laissez vos coordonnées

A-1 **Encadrez-vous ou participez-vous à l'encadrement de mineurs ?**

- ▶ Oui régulièrement
- ▶ Oui de temps en temps
- ▶ J'en ai encadré, mais je n'encadre plus actuellement
- ▶ Je n'encadre pas mais j'aimerais
- ▶ Je n'encadre pas et c'est par choix

A-2 **Si oui pourquoi ?**

- ▶ Les jeunes sont l'avenir de la fédération
- ▶ On rigole bien ensemble, ils sont dynamique
- ▶ Transmettre les bons gestes au plutôt de leur pratique
- ▶ Leur proposer une approche ludique aux sciences de la terre

A-2-1 **Autres raisons ?**

A-3 **Si non pourquoi ?**

- ▶ Cela ne m'intéresse pas
- ▶ La législation est trop stricte
- ▶ Ils ne sont pas sérieux

A-3-1 **Autres raison ?**

A-4 **Êtes-vous « dirigeant » ?**

- ▶ Oui
- ▶ Non

A-4-1 **Si « oui » de quelle structure ?**

- ▶ Club
- ▶ CDS
- ▶ CSR
- ▶ EDS-C
- ▶ Commission jeune
- ▶ Autre

A-4-2 **Si « oui » avec quel statut (membre de bureau, du CA, Chargé de projet,...) ?**

A-5 **Êtes-vous responsable/organisateur de stage ?**

- ▶ Oui
- ▶ Non

A-6 **Êtes-vous encadrant (ou « aidant à l'encadrement ») ?**

- ▶ Oui
- ▶ Non

A-7 **Êtes-vous détendeur d'un diplôme fédéral FFS ?**

- ▶ Oui
- ▶ Non

A-7-1 Si « oui » lequel ?

- ▶ Initiateur
- ▶ Moniteur
- ▶ Instructeur

A-8 Êtes-vous détendeur d'un diplôme professionnel sportif ?

- ▶ Oui
- ▶ Non

A-8-1 Si « oui » lequel ?

A-9 Avez-vous un métier, ou des compétences professionnelles, lié à l'encadrement des mineurs ?

A-9-1 Si « oui » lequel ?

B-1 Sous quelle formules encadrez-vous des mineurs ?

- ▶ Rassemblement divers (EFS-EFC-EFPS)
- ▶ JNS-C
- ▶ Sortie club « visites de classiques »
- ▶ Sortie club « formations »
- ▶ EDS-C
- ▶ Camp jeune « visites de classiques »
- ▶ Camp jeune « exploration »
- ▶ Camp jeune « formation »
- ▶ Stage EFS/EFC /EFPS
- ▶ Stage CDS
- ▶ Stage CSR
- ▶ Sortie en milieu scolaire

B-2 Lors de votre dernières sortie (hors COVID) combien y avait-il de mineurs ?

B-3 Parmi eux, combien de filles ?

B-4 Dans votre structures les mineurs sont-ils fédérés ou avez-vous recours aux coupons d'initiations ?

B-5 Pour organiser vos sorties, prenez-vous en compte l'âge des participant.e.s ?

- ▶ Oui à chaque fois
- ▶ Oui s'il y a un grnd écart d'âge entre les participants
- ▶ Oui quand ça arrange l'organisation
- ▶ Non jamais

B-6 Si « oui » précisez sur quels groupes d'âges vous vous basez :

B-7 Sur quel critères adaptez-vous le taux d'encadrement mors de vos sorties ?

B-8 Pour vous est-il préférable d'avoir un encadrement mixte (homme / femme), si le groupe de pratiquants mineurs est lui-même mixte (garçons / filles)

- ▶ Oui c'est préférable
- ▶ Oui parfois c'est mieux
- ▶ Non j'aimerais mais ce n'est pas possible
- ▶ Non ça ne me semble pas nécessaire

B-9 Commentaires

B-10 Lors d'une sortie « débutants », mélangez-vous adultes et mineurs débutants ?

- ▶ Oui
- ▶ Non
- ▶ Quelque fois

B-11 **Faite-vous appel à un.e professionnel.le pour encadrer vos activités avec mineurs ?**

- Oui
- Non
- Quelque fois

B-12 **Sur quels critères vous basez-vous ?**

C-1 **Avez-vous été témoin de comportements envers les mineurs, qui vous ont alerté, interpellé et fait réfléchir ? (En quelques mots décrivez la ou les scènes)**

C-2 **Avez-vous réagi, ou êtes-vous intervenu ?**

C-3 **Avez-vous mis en place des mesures de prévention pour éviter que cela ne se renouvelle ? Si oui lesquels ?**

D-1 **Estimez-vous être en capacité d'intervenir et de mettre en place une pédagogie/médiation adaptée si vous étiez confronté à un cas de maltraitance avéré sur mineur, par un tiers ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?**

D-2 **Estimez-vous que les situations de maltraitances sur mineurs doivent faire l'objet d'une sensibilisation au sein de la FFS ?**

- Oui c'est indispensable
- Oui ce sera bien
- Non cela ne me semble pas nécessaire

D-3 **Si « oui » sous quelles formes ? (Classez par ordre de préférence)**

- Une formation visuel, spécifique à l'intention des dirigeants et cadres
- Une formation en présentiel, dans le cursus de formation de cadre
- Une plaquette d'information
- Une vidéo à visionner comme support de sensibilisation
- Une charte d'engagement pour toute personne amenée à encadrer des mineurs

D-4 **Autres propositions / commentaires**

Mes notes :



Fédération Française
de Spéléologie



École Française
de Spéléologie